LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2904

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 18 mars 1931 — No 2

Un rêve

Un jour, un homme du commun des inspecteurs fit un rêve. Il vit le combat titanesque d'un colosse et d'un pygmée. La lutte durait, durait... Sans cesse terrassé, toujours le pygmée se relevait, aussi tenace, aussi résolu. Le colosse suait et se fatiguait en vain. Le vil insecte ne concluait de trêve, qu'après avoir reçu la garantie de certaines revendications: droit d'héritage, de tradition, de coutume. Chaque fois et en quelque endroit du Canada qu'ils se rencontraient—partout et toujours le pygmée était établi là où passait le colosse— s'était la bataille, bataille sanglante. Les rudes poings du géant étourdissaient momentanément le pygmée. Lorsque la partie semblait gagnée, le bonhomme de pygmée se relevait et harcelait de nouveau son terrible adversaire. Considérant qu'ils se morfondaient en vain, il tombèrent d'accord de porter leur différend au pied d'un tribunal de justice. Au grand scandale du monde entier, le juge ne plut ni à l'un ni à l'autre. Ils promenèrent leur révérence de tribunaux en tribunaux. Un philosophe les croisa au sortir d'un litige très contesté. Mes chers amis, vous ne vous entendrez jamais, vous n'êtes pas de la même école, vous n'avez pas les mêmes aspirations, les mêmes ideaux, les mêmes traditions. Adoptez un modus vivendi identique, refaites-vous une éducation bassée sur le même principe, apprenez les mêmes vocables, laissez de côté vos convictions religieuses. Vous serez unis, et ferez la gloire de votre maison, de votre pays. Le conseil du sage fut adopté incontinent par le colosse, le pygmée le rejeta. Si bien que lorsque l'inspecteur s'éveilla, les irréductibles adversaires se battaient encore.

Ce rêve a traversé plus d'un cerveau protestant et orangiste. Il hante le cerveau de M. Anderson, il le hantait déjà durant ses courses d'inspecteur d'école. Ce rêve lui a donné la clef du problème national et voici comment: (Nous extrayons le raisonnement suivant de son livre, intitulé: *The Education of the New-Canadian* au chapitre *The Language Question*)

L'avenir du Canada repose sur l'unité et la solidarité de ses habitants. Or, on obtiendra l'unité et la solidarité positivement par l'usage d'une langue d'une côte à l'autre—*one medium of communication from coast to coast and that the English language*—la langue anglaise, par l'école nationale, l'école non-confessionnelle—ce qu'il appelle le *melting-pot*; négativement par l'abolition des langues étrangères—*foreign tongues*—et de tout ce qui porte le caractère religieux. Les préjugés de race et de religion entraveront toujours l'assimilation des générations. Le jour où l'on donnera le coup de grâce à ce dualisme, le problème national sera résolu. Quand poindront les rayons roses du glorieux triomphe de l'unité nationale?

M. Anderson convient avec un certain professeur de Toronto, un M. Sissons, que ça prendra peut-être des siècles avant de tirer de l'alliage l'or pur dont sera façonné le nouveau type canadien, le *New-Canadian*.

Oui, ça prendra certainement des siècles avant qu'un si beau rêve se réalise. Nous avons l'histoire des vieux pays. Chaque fois que la majorité, à coups de lois, a voulu spolier les minorités, elle n'a eu d'autres résultats que de brouiller les eaux où dormaient les miasmes de la discorde et des vives querelles. Le polonais, le flammand, le breton existent encore. La persécution religieuse aboutit au même point.

Au Canada la même histoire, triste histoire, hélas! s'est répétée avec les mêmes retours amers. Nous connaissons tous les péripethies du drame scolaire du Nouveaux-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba..... Qu'est-il sorti du *melting-pot*? Le nouveau canadien, le type épuré! Non. Le *melting-pot*, ou bien il a volé en éclats—comme en Ontario—, ou bien il a été enfoui dans un obscur tiroir ou placé sur un rayon poussiéreux—c'est le cas du Manitoba—où le fanatisme, un jour, ira peut-être le chercher pour tenter infructueusement une nouvelle expérience.

La réalité a été l'inverse du rêve. De l'épreuve, les Canadiens français sont sortis plus français que jamais et les catholiques, plus catholiques encore.

Ceux qui ont signé notre condamnation, ont été, et seront toujours honnis, conspués et jugés mauvais canadiens: les écraseurs sont de piètres politiciens, de petits hommes d'Etat, de bien petits hommes et dont, un jour ou l'autre, se débarrasse le parti qu'ils représentent, tout comme l'on coupe une excroissance qui défigure la beauté du corps ou du visage.

Courage, M. Anderson! Vous avez frappé de taille et d'estoc pour refuser les diplômes aux institutrices du Québec, pour décrocher les crucifix de nos écoles, pour en faire disparaître les emblèmes et les coutumes religieux, pour nous priver de la première année de français. Eh bien! croyez-vous que nous sommes moins canadiens-français, moins religieux, et plus assimilés? Si oui, vous vous trompez grandement.

Courage, M. Anderson! Plus rien que les écoles séparées, l'heure de français, la demi-heure de catéchisme, et vous aurez accompli votre tâche. Le résultat sera contraire à l'expectative. Vous n'aurez pas unifié, ni assimilé. Dans votre solution du problème, toujours la conclusion dépassera les prémices. Vous aurez entretemps jeté beaucoup de discrédit sur le grand parti dont vous êtes le porte-étendard dans le province et qui aujourd'hui détient le pouvoir grâce à la représentation canadienne-française.

Un de ces jours surgira un autre Ferguson, un homme de bon sens pour démolir votre oeuvre. Vouloir effacer dans l'âme et le coeur d'une race le droit naturel, c'est tenter d'empêcher les arbres de croître et les rivières de couler. "Le droit à la langue, dit Mgr Paquet, est fondé sur la constitution de l'homme. C'est donc un droit naturel." Et voilà pourquoi, battus devant tous les tribunaux et tous les parlements, ajoute l'abbé Groulx, notre devoir serait encore de nous réfugier sur les sommets de ce droit imprescriptible, déterminés à maintenir jusqu'au bout la somme totale de nos revendications. Que le persécuteur déchire donc, si cela lui plaît, les chiffons de papier, qu'il renie et qu'il rature les signatures les plus sacrées; jamais, osons le lui dire, au bas de la charte toujours intacte de notre droit naturel, il n'effacera la signature de Dieu.

De bonne foi ou non, M. Anderson se trompe. Au lieu prendre seulement conseil des petits politiciens de son entourage, il agirait mille fois plus sagement en s'inspirant des grands Canadiens qui ont fondé la Confédération, des grandes figures qui ont illustré le parti conservateur, et en consultant, plus qu'il ne le fait, ses concitoyens, les Franco-Canadiens, avant que de légiférer contre eux.

C'est sans doute l'opinion des honorables ministres canadiens-français du cabinet Bennett et des honorables Canadiens français du même parti au Sénat.

Ouverture du 17e parlement à Ottawa

Funérailles de Mgr Grouard

Les funérailles du grand apôtre du Nord, S. G. Mgr Grouard, O. M. I., eurent lieu dans le petit village qui porte son nom jeudi matin, le 12, à 10 heures 30., en présence d'une assistance nombreuse, comtres séculiers et régaliers et de fidèles.

S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, prononça l'éloge funèbre en anglais et S. G. Mgr Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg, l'oraison funèbre en français.

NN. SS. Kidd et Bunoz étaient présents ainsi que M. l'abbé Charron, secrétaire de S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon ; NN. SS. Pilon, Nel-

ligan et Lyons ; les RR. PP. Langlois et Magnan, O. M. I., provinciaux, Béliveau, S. J., Jean-Marie, O. F. M., Cozanet, Auclair, Chartiez, Allard, Tessier, Marchand, Ketchen, Morton, Ryan, Perrault, McLennan, Stacey ; les Frères Memoriam et Fournier.

M. O. Saint-Germain représentait le premier ministre Brownlee et le gouvernement de l'Alberta.

On remarquait aussi les députés Giroux et Deschênes, les docteurs Petitclerc et Blais, MM. Châtain, Guy, Turgeon, Pigeon, Manselle, du *Journal*, etc.

Nous regrettons qu'un contretemps nous ait privés du rapport des funérailles et du résumé des oraisons funèbres, véritables pièces d'éloquence. Ce sera pour le prochain numéro.

x

LE REFERENDUM

Avant longtemps, les producteurs de blé devront faire connaître leur opinion au sujet du *pool obligatoire*. D'après les dépêches de la presse, les propagandistes ne prêchent pas tous la même doctrine. Les uns travaillent ardemment à convaincre les fermiers que la nouvelle organisation sauvera la province. Nous avons besoin de coopération, de solidarité pour soutenir la concurrence des autres pays. Partout on s'organise, en cartel, en coopérative pour contrôler le marché. C'est l'Australie, la Russie, la Nouvelle-Zélande, etc. L'individualisme n'a pas de chance de réussir contre les efforts concentrés. Il divise les forces et partant affaiblit l'organisme économique.

Les autres représentent l'initiative nouvelle comme une mesure socialiste. C'est le monopole au service de l'étatisme. Le principe du *pool obligatoire* viole le droit de propriété privée d'après lequel chacun peut disposer de son bien comme bon lui semble. En outre il affirme que l'organisation n'améliorera pas les prix puisqu'elle ne contrôlera que le dixième du blé, si non moins, que produit le monde entier. La crise est mondiale. Ce n'est pas le *pool obligatoire* du Canada qui la solutionnera.

Telles sont les deux opinions des protagonistes et antagonistes du *pool obligatoire*. Laquelle prévaudra ? Nous ne le savons pas. La lutte est engagée.

Aux fermiers de bien étudier la question. Précédemment, nous avons exposé en long et en large la question. De nombreux communiqués et articles de correspondants tirés des rangs de la classe agricole — et partant au fait de la question — ont montré les deux côtés de la médaille. A ceux que travaille le doute, nous conseillons la lecture attentive du "Memorandum" et la lettre intitulée "Un anti-pool" parus dans notre numéro du 21 janvier, page 6. — J. V.

Le Canada à Rome

Ottawa. — L'Hon. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Angleterre, M. D.-L. Smith, représentant des producteurs de blé canadien à Londres, et le docteur W.-A. Riddell, aviseur canadien à la Société des Nations, ont été chargés par le gouvernement fédéral de représenter le Canada à la Conférence préliminaire du blé qui sera tenue à Rome le 26 courant.

La conférence en question examinera le problème comme suit :

1o Organisation internationale de la production internationale ;

2o Organisation internationale du crédit agricole ;

3o Organisation internationale du marché international du blé.

Régina. — On annonce des quartiers généraux du *Pool*, que M. G.-W. Robertson, secrétaire de l'association, représentera la coopérative de la Saskatchewan à la conférence internationale du blé, qui aura lieu à Rome le 26 mars. Il a quitté New-York samedi dernier pour Naples, où il arrivera le 23 du mois courant.

New-York. — M. George H. Williams, ex-président des Fermiers-Unis de la Saskatchewan, est en route pour Rome où il assistera à la conférence internationale du blé. De passage à New-York, il eut une entrevue avec Aaron Sapiro, expert dans l'organisation de la vente coopérative.

M. Williams a déclaré à la presse qu'il assistait à la conférence comme simple spectateur et dans l'intérêt des producteurs de blé de l'Ouest. Il fera des recherches en Europe afin de trouver de nouveaux débouchés pour le marché du grain. Il n'est pas un délégué du *Pool* à Rome, puisque l'organisation est déjà représentée.

M. Williams a quitté New-York pour Rome vendredi dernier, le 13 du mois courant.

x

L'Hon. McConnell et les problèmes ruraux

Parlant à la convention des municipalités, à Prince-Albert, le 4 mars, l'Hon. McConnell déclarait aux délégués qu'on accorderait aux municipalités le droit d'avancer aux fermiers la somme de $ 100 par quart de section pour l'achat de fourrage ou de gasoline afin de leur venir en aide dans l'exploitation de leur terre. Elles pourraient en outre leur accorder $ 25 par quart de section pour fins de réparations aux machines, et $ 10 pour farine et épiceries.

Au sujet de l'argent avancé pour les semences, le ministre déclara que le gouvernement fédéral prêterait cet argent à la province, qui à son tour le passerait aux municipalités. En cas de perte, celles-ci en seraient responsables pour 25 pour cent, les gouvernements fédéral et provincial, pour 75 pour cent. Ces prêts seraient gouvernés par le *Grain Seed Act*, et sujet à hypothèque.

M. McConnell dit encore que, bien qu'il ne pouvait pas affirmer définitivement quel serait le taux d'intérêt sur ces emprunts, il serait environ 4 et demi pour cent.

Passant à une autre question, M. McConnell dit que quelques écoles avaient été officiellement fermées pour des "vacances"; des instituteurs voyaient leur salaire réduit, d'autres acceptaient des "notes." Le gouvernement n'a pas l'intention d'adopter une ligne de conduite qui ferme les yeux sur certaines choses, mais il jugera chaque cas selon ses mérites : là où il le faut il maintiendra les écoles ouvertes. Ce n'est pas, dit-il, une invitation aux municipalités de fermer leurs écoles et puis ensuite demander du secours au gouvernement, car, souvenez-vous que c'est votre argent qu'il nous faut dépenser.

Discours du Trône

Honorables membres du Sénat
Membres de la Chambre des Communes,

Je suis heureux de vous accueillir dans l'exercice de vos fonctions au moment où les nations du monde subissent une crise économique intense. Le Canada n'a pas été épargné. Cependant, le peuple canadien en a supporté les épreuves avec patience et fermeté et il envisage l'avenir avec ce courage et cette confiance qui doivent triomher de tous les obstacles. Dans la prospérité, il était uni. Dans l'adversité, l'union s'est trouvée affermie par l'esprit de coopération et par cette bonne entente qui est la sauvegarde la plus sûre du succès et du bonheur d'une nation.

Ces attributs du canadianisme sont des richesses nationales de réelle valeur, que je vous félicite sincèrement de posséder.

(Suite à la page 7)

LE FRANÇAIS

M. Armand Lavergne et la question de la Saskatchewan

La fondation de l'Union conservatrice de Limoilou a donné lieu à une brillante inauguration. Plus de 500 personnes ont fait une réception enthousiaste à MM. Armand Lavergne et Alleyn Taschereau. Un grand nombre durent retourner chez eux parce que la salle ne pouvait contenir tout le monde.

Le premier orateur fut M. Armand Lavergne. Il déclara qu'en chambre comme ailleurs il aurait défendu les principes pour lesquels il a toujours combattu, même s'il lui eut fallu voter contre son parti. Il est indépendant quand il s'agit de lutter pour la langue française. Parlant de la question des écoles de la Saskatchewan, il dit qu'il faut chasser les intrus qui sont venus se ranger sous la bannière conservatrice.

x

Les Canadiens français fidèles jusqu'au bout

Toronto. — L'Hon. George-S. Henry, premier ministre de l'Ontario, parlant au club Macdonald-Cartier de l'Université de Toronto, a souligné l'influence stabilisante et moderatrice des Canadiens français sur les affaires du pays.

"Il peut y avoir plus tard, a-t-il dit, une tendance à désirer une association plus étroite avec les Etats Unis. Si ce jour arrive, ce sont les Canadiens français qui occuperont, pour ainsi dire, la dernière tranchée. Ils lutteront de tout leur pouvoir pour sauvegarder l'identité du Canada. Voilà ce que je veux dire quand je déclare qu'ils auront sur nous une influence stabilisante. Ils ont joué et continueront à jouer un rôle important dans le développement de ce pays."

x

Le développement du français en Hongrie

On constate actuellement en Hongrie que l'étude de la langue française s'étend non pas seulement dans l'aristocratie, à qui notre langue a toujours été familière, mais dans les milieux touchant au commerce et à l'industrie ou ayant part aux professions libérales.

Pour répondre à ce mouvement, l'enseignement du français vient d'être présenté comme matière obligatoire dans toute une catégorie d'établissements d'enseignements secondaires.

x

L'enseignement du français dans les écoles publiques

Ottawa. — Le comité de régie de la commission des écoles publiques d'Ottawa a autorisé l'inspecteur en chef des écoles publiques à nommer un ou deux instituteurs de francais pour la prochaine année scolaire. En septembre prochain, on étendra au 6ème et au 7ème cours l'enseignement du français dans les écoles publiques de la ville. Cette autorisation à l'inspecteur en chef a été donnée à l'assemblée du comité de régie.

Représentants canadiens

Le gouverneur sera assermenté à Halifax

Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)— Le comte de Bessborough débarquera à Halifax et sera assermenté en cette ville le 4 avril comme gouverneur général du Canada, dit un télégramme reçu il y a quelques jours par le lieutenant gouverneur H.-H. McLean de M. Thomas Mulvey, Ottawa, sous-secrétaire d'Etat. Dit le message : "Le gouvernement a décidé d'assermenter le gouverneur général à Halifax le samedi 4 avril." Le comte doit arriver sur le vaisseau *Duchess of Bedford*.

x

Arrivée de M. Henry, nouveau ministre de France au Canada

M. Arsène Henry, le nouveau ministre de France, et son épouse sont arrivés au Canada la semaine dernière.

Dans une entrevue accordée aux journalistes de Montréal, M. Henry se dit heureux de se trouver au pays qui a tant de liens avec l'ancienne mère-patrie. Passant à un autre ordre d'idées, M. Henry ajoute que la France devrait offrir un excellent marché pour l'écoulement du blé canadien, vu que lors de la dernière conférence du blé qui se tint récemment à Paris, elle ne s'engagea nullement à effectuer ses achats des pays de l'Europe centrale. "La France produit suffisamment de blé pour ses propres besoins, et l'importation de blé canadien ne serait nécessitée que par le besoin d'améliorer la qualité du pain avec un blé dur comme celui produit au Canada."

M. Henry qui était autrefois ministre de France au royaume de Siam, était accompagné de sa femme qui, par coïncidence, est descendante directe d'un ancien gouverneur français du Canada, le marquis de la Barre.

x

Herridge, représentant canadien aux Etats-Unis

Ottawa. — Le premier ministre, M. Bennett, annonce qu'avec l'approbation de Sa Majesté, le major William Duncan Herridge, d'Ottawa, est nommé ministre plénipotentiaire du Canada aux Etats-Unis. Nous n'avons personne au Canada, a dit M. Bennett, qui soit plus acceptable que le major Herridge à nos voisins. Il est fort bien connu aux Etats-Unis, particulièrement à Washington.

LETTRE D'OTTAWA.

LA SESSION FEDERALE

Elle s'ouvre jeudi — Le discours du Trône en quelques lignes — Particularités de la cérémonie d'ouverture — M. Arsène Henry, ministre de France, y assiste.

OTTAWA. — La deuxième session du XVIIe Parlement s'est ouverte dans la capitale jeudi dernier, à trois heures de l'après-midi. C'est la deuxième session de ce Parlement, mais c'est en réalité la première de la nouvelle administration conservatrice, dirigée par l'Hon. Richard B. Bennett, premier ministre du Canada. L'autre session n'a duré que trois semaines et en était une d'urgence, dans le but de régler, au moins dans la mesure du possible et de certaines promesses électorales, le très grave problème du chômage. Ceux qui avaient hâte de voir M. Bennett réellement à l'oeuvre seront satisfaits ces semaines prochaines.

Dans le passé, alors qu'il était chef de l'opposition, M. Bennett s'était toujours plaint du fait que les discours du Trône n'avaient pas assez de substance, qu'ils n'étaient faits que de phrases vagues et dépourvus de toute indication de programme législatif. Il fallait donc s'attendre, dès le premier discours du Trône de M. Bennett, à un document plus consistant et plus révélateur des intentions législatives du gouvernement.

C'est ce qui explique sans doute la longueur du discours du Trône de jeudi dernier : cinq fortes pages imprimées sur papier écolier. C'est environ trois mille mots. De ce nombre de mots un gros tiers parle de la dépression économique actuelle et des raisons d'espérer en l'avenir. De ces raisons le discours en donne trois importantes : les changements tarifaires de la petite session, la loi du chômage 1930 et les diverses conférences impériales qui se sont tenues récemment à Londres et auxquelles ont assisté le premier ministre, le ministre de la Justice et le solliciteur général. Le travail de ces conférences, pour la partie économique, se continuera cet été à Ottawa. C'est donc cet été qu'aura lieu la deuxième phase de la Conférence économique impériale de Londres.

C'est une première nouvelle, que le public canadien attendait avec impatience.

Le discours parle encore de l'embargo sur les produits russes comme une mesure dont le gouvernement a droit d'être fier ; de certaines modifications, qu'il n'indique pas dans les détails, à la Loi des pensions de vieillesse ; de la vente du blé canadien par l'obtention d'un prix coûtant inférieur à celui qui prévaut actuellement et par l'ouverture de nouveaux débouchés. Il annonce encore une augmentation de la préférence britannique.

Mais la grande nouvelle du discours du Trône est la création d'une commission du tarif. Ce qui lui donne de l'importance c'est le fait

(Suite à la page 2.)

Emploi maximum de la voie de la baie d'Hudson

En présentant à l'Hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, que le maximum de la récolte des prairies soit distribué aux marchés du monde par la voie de Churchill, le Conseil du Trafic de la Saskatchewan, qui se réunit à Saskatoon, il y a quelques jours, s'opposa en même temps à l'augmentation de 21 cents de fret par cent livres imposée sur les conserves venant de l'Est. M. A. Legault, de Prince-Albert, président du comité des taux d'express, déclara que celui-ci faisait enquête en ce moment sur les taux de fret et qu'il en présenterait bientôt un rapport.

En ce qui concerne le port de Churchill, le Conseil fut d'opinion que plus grande serait la quantité de blé qu'on ferait passer par la voie du nord, plus grands en seraient les bienfaits pour la structure économique de l'Ouest.

Au sujet de l'augmentation dans les taux de fret qu'on se propose d'imposer sur les conserves venant de l'Est, M. Geo.-H. Smith, expert représentant le gouvernement provincial, déclara que celui-ci ne croyait pas le temps bien choisi pour une telle mesure. On sait que l'Hon. J.-A. Merkley, ministre provincial des chemins de fer et du travail, avait déjà demandé à la commission des chemins de fer de réduire de 10 cents les cent livres les taux de fret sur les conserves, en regard de ceux de 1930. Son attitude fut fortement appuyée par le Conseil.

En ce qui regarde l'appel du gouvernement provincial pour l'égalisation des taux, M. Smith déclara que cette question serait discutée à Ottawa aussitôt que le Conseil privé aurait fixé une date à cet effet.

La Survivance Française au Canada

Le R. P. Paul Doncoeur, S. J., qui visita notre pays l'automne dernier, s'y fit de nombreux admirateurs, publie dans les Etudes de Paris, un article intitulé La Survivance française au Canada. *Nous en détachons une première tranche que nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier.*

La donnée première au Canada et qui conditionne toutes choses, c'est l'immensité. Ce pays est un continent. Tel est l'ordre de grandeur où se posent chez lui toutes les questions. Plus grand que les Etats-Unis, il couvre de ses 3 millions 684 723 milles carrés presque toute l'Europe. Il est seize fois plus grand que la France. Ses provinces sont plus que des Etats : le Québec à lui seul égalant France, Belgique, Allemagne et Espagne réunies. Dans sa longueur est-ouest, il mesure près de 6.000 kilomètres, soit, ou peu s'en faut, la distance de Paris à Buenos-Aires.

La première conséquence de cette étendue, c'est que l'observateur doit toujours porter son regard vers de plus lointains horizons et ne jamais se laisser absorber par les objets de premier plan, fussent-ils considérables. Le danger qui guette l'Européen, et plus encore le Français, qui aborde au Canada, c'est, ayant accosté à Québec, de s'y complaire ; ou d'oublier, ayant poussé jusqu'à Montréal, qu'à peine a-t-il pénétré dans le territoire, une étape égale vers l'ouest n'atteindra qu'Ottawa, la capitale de la Confédération ; une étape double aboutira à Toronto, sans l'éloigner encore de New-York ! De Toronto à Winnipeg, la distance sera double de tout le chemin déjà parcouru. Alors seulement le voyageur arrive au centre du Dominion. Quant à atteindre l'extrême-ouest à Victoria, il lui faudra encore trois jours et trois nuits à bord du Canadien Pacifique. Ayant fourni cet effort, il aura découvert que l'ouest existe. Et les fatigues de cette exploration — et ses charmes — lui en feront garder le souvenir.

Dès lors sont définies les proportions générales de ce pays et mises à jour les données essentielles du problème. Le Canada ne se réduit pas aux notions que nous en ont données les voyageurs et les missionnaires du dix-septième siècle, alors que les lacs eux-mêmes n'existaient que pour les Marquette, les Cavelier de La Salle et les Indiens. Au risque de troubler quelques images trop simples, mais pour éviter les maladresses, il faut rappeler que le Canada s'étend jusqu'à Vancouver, et que sur les deux tiers de sa superficie, il est une terre toute neuve qui ne ressemble en rien au pays du Saint-Laurent. Avant de dire comme le Canada est français, il est loyal de préciser combien il est anglais et protestant.

Que le Canada soit politiquement anglais, ou plus exactement domaine de la Couronne d'Angleterre, pour désagréable que cela soit, nous n'avons à nous en prendre qu'à nous-mêmes. Si, au lieu de sourire aux plaisanteries de Voltaire sur les arpents de neige, la Cour avait discerné l'intérêt français, Montcalm n'aurait pas été voué, en 1759, à une héroïque défaite, et, en 1763, le traité de Paris n'aurait pas anéanti cette Nouvelle France. Perdu, abandonné par nous, livré à la merci du conquérant, le Canada a bien dû se résigner à sa destinée. Avec une âpreté et au prix de sacrifices inimaginables, les Canadiens demeurés autour de leurs curés ont sauvé leur indépendance spirituelle ; mais depuis le jour de la conquête, ils se sont rangés à une allégeance loyale à leur nouveau roi. La seule libération qu'ils aient poursuivie a tendu à s'affranchir des lois et du parlement anglais. Ils entendent de moins en moins être une colonie. Ils semblent aspirer aujourd'hui à n'être plus un Dominion, mais un royaume, c'est-à-dire à ne dépendre que du souverain anglais en vertu d'une allégeance personnelle. Leur fidélité parait être sans réserve et ne se nuance d'aucune de ces ambitions "nationales" qui ont soulevé l'Egypte ou les Indes. A plusieurs reprises, certains Canadiens ont protesté devant moi qu'il ne pouvait exister de "patriotisme canadien." Pris au sens de "nationalisme" et d'autonomie politique absolue, le fait parait certain, du moins dans le présent. Territorialement, économiquement, ethniquement, les diversités sont trop accusées pour que s'affirme un sentiment tellement vif de la personnalité nationale qu'il ambitionne de rejeter toute indépendance. Tout au plus, ce sentiment peut-il faire que le Canada refuse d'entrer dans les marchés, dans les querelles, voire dans les guerres de l'Angleterre. Son attitude en 1914, qui a parfois surpris les Français, s'explique en partie par là.

Près de deux siècles, cependant, de suprématie et d'immigration anglaises n'ont pas été sans modifier profondément le caractère ethnique du Canada de 1763. Ce qui était alors un peuple de sang tout français est devenu un peuple de sang anglais (ce mot pris ici au sens politique qui englobe Anglais, Ecossais et Irlandais).

Au dernier recensement (1921), les Anglais étaient 4 868 903, soit aujourd'hui plus de 5 millions. Les Français n'étaient que 2 452 751, donc la moitié. D'autre part, les immigrations diverses étaient représentées par près de 2 millions d'habitants étrangers aux deux races. Ainsi le Canada était-il, en 1921, pour 55 pour cent anglais, pour 28 pour cent français, avec un reliquat de 17 pour cent d'étrangers.

Majorité dans l'ensemble du Dominion, et majorité écrasante dans les provinces autres que le Québec, l'élément anglais, en général, assez méprisant, quoique correct, se permet aujourd'hui des mesures de pur sectarisme contre le français. Certaines provinces de l'Ouest vont jusqu'à interdire l'enseignement en français aux Français, et le ministre Anderson vient d'annoncer avec fracas sa volonté d'interdire le français comme langue officielle, mesures d'autant plus odieuses que les Français du Québec n'ont jamais montré qu'un libéralisme très hardi à l'endroit de l'enseignement anglais.

Il suit de cette prédominance anglaise que le Canada, tout catholique en 1760, est devenu un pays de majorité protestante : 5 millions 189 000 en 1921, contre 3 383 000 catholiques et un nombre croissant de dissidents. En sorte que les catholiques qui, en 1871, comptaient pour 43 pour cent, se voyaient, en 1921, réduits à 39 pour cent.

Là encore le libéralisme extrême des catholiques du Québec est mal payé de réciprocité, puisque certaines provinces, la Saskatchewan, par exemple, ont été jusqu'à supprimer le crucifix dans les écoles catholiques et à interdire dans ces mêmes écoles la prière et l'enseignement du catéchisme durant l'horaire officiel. Le même Anderson vient de défendre aux religieuses d'enseigner en costume. Détail plus grave, les provinces protestantes imposent des manuels non catholiques dans les écoles catholiques. Le Canada n'a pas grand' chose à nous envier !

Si j'ajoute que les capitaux sont en masse anglais et américains, on comprendra le sentiment d'angoisse et de révolte qu'éprouvent certains Canadiens français en constatant que, l'une après l'autre, de grandes entreprises françaises sont achetées ou "contrôlées" par l'or anglais et qu'ainsi les Français se voient réduits à la situation inférieure d'employés ou à la condition médiocre de rentiers.

Il était nécessaire de donner ces précisions pour redresser une opinion simpliste et naïve qui se représente le Canada sur la foi d'une littérature *d'avant-guerre*. Je veux dire d'il y a deux siècles.

Paul DONCOEUR, S. J.

BRIEVETES

LE DEFICIT du Canadien National pendant l'année qui vient de se terminer, sera d'environ trente millions de dollars, a déclaré l'Hon. Manion, ministre des Chemins de fer. "J'espère qu'il sera un peu moins de $30 000 000," a-t-il ajouté.

x x x

OTTAWA. — Les élections provinciales qui s'annoncent dans Québec ne laissent pas les cercles politiques de la capitale indifférents. La nouvelle que le parti fédéral appuierait solidement le parti conservateur de Québec a suscité des commentaires variés.

x x x

OTTAWA. — Des rapports que 7 431 firmes ont fournis au bureau fédéral de la statistique montrent que le premier février ces firmes employaient 901 315 personnes, alors que le premier janvier, elles en employaient 913 080.

x x x

PARIS. — Le ministre du budget a annoncé au comité parlementaire des Finances que le budget de la France accuse un déficit de trois cents millions de francs (environ $15 200 000), attribuable en grande partie à la gratification de 800 millions de francs que le dernier parlement a accordée aux soldats.

x x x

PARIS. — Le député Charles de la Salle a dit à la Chambre que si une guerre éclatait à brève échéance, aucune ville française ne se trouverait à l'abri de l'aviation ennemie par suite de l'insuffisance de l'aviation militaire française.

x x x

LONDRES. — Le recensement décennal de la population de l'Angleterre aura lieu le 26 avril.

Au dernier recensement en 1921, il y avait en Angleterre et au Pays de Galles 37 886 699 habitants. La même année, l'Ecosse avait un total de 4 882 497 habitants et l'Irlande du Nord, 1 256 561 habitants. Soit un total pour la Grande Bretagne, sans l'Etat libre d'Irlande, de 44 025 757 habitants.

x x x

RIO DE JANEIRO. — M. Lindolfo Collor, ministre du travail, de l'industrie et du commerce, annonce que des capitalistes canadiens ont fait au Brésil la proposition de lui acheter de fortes quantités de café dont le paiement serait effectué en blé. Les détails du plan n'ont pas été publiés.

x x x

WASHINGTON. — Les citoyens du Canada qui désirent émigrer aux Etats-Unis peuvent continuer à le faire sans restriction quant au nombre. Le congrès s'est ajourné sans qu'on ait discuté le bill Jenkins, demandant de limiter pendant deux ans l'immigration du Canada à 4 125 personnes par année. Jusqu'à la prochaine session, en décembre prochain, il n'y aura pas de changement fondamental dans les lois de l'immigration.

x x x

EDMONTON. — A l'unanimité, la législature a déclaré il y a quelques jours qu'elle approuve le principe de l'assurance aux sans travail et qu'elle croit que le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour l'application immédiate d'une assurance de cette catégorie.

x

LA LEGION ETRANGERE

Conférence faite au comité France-Canada de Vancouver
le 5 janvier 1931

LEGENDES

La Légion étrangère, en raison du mystère, ou plutôt de l'amalgame qui entoure ses soldats, de l'élément dramatique que comporte leur destinée dans des contrées lointaines; enfin des prodiges de valeur et d'endurance dont ils se montrent si souvent capables, est un continuel sujet d'étonnement pour le grand public. Depuis que je vis sur ce continent, je suis frappé de la place que tient ce corps célèbre dans la littérature romanesque aussi bien qu'au cinéma. Mais il ne semble pas, malheureusement, que l'opinion publique soit pour cela mieux informée de ce qu'est véritablement la Légion.

En dépit d'innombrables témoignages donnés en sa faveur par tant de braves gens de toutes nationalités, qui la connaissent pour y avoir servi et bien servi, malgré tant de livres publiés à sa gloire, malgré l'existence de tant d'associations d'anciens légionnaires dans presque tous les pays du monde, la Légion jouit trop souvent d'une réputation quelque peu sinistre.

Cette réputation est, en premier lieu, due aux efforts de la propagande allemande, qui ne lui a ménagé ni les outrages, ni les mensonges les plus impudents. On comprend d'ailleurs fort bien l'amertume des Allemands et surtout des chefs de l'armée allemande, en constatant le nombre considérable de leurs compatriotes qui s'enrôlaient à la Légion, et qui continuent toujours à y affluer.

D'autres responsables de cette fâcheuse réputation sont certaines brebis galeuses qui, étant aussi dépourvues de qualités militaires que de vertus civiles, ont eu naturellement à souffrir de la rigoureuse discipline qu'on y pratique. Le dernier en date que je connaisse de ces faiseurs de méchants contes est John Harvey qui monnayait ses soi-disant malheurs à la Légion au profit de la campagne haineuse entreprise par la presse de Lord Beaverbrook, et qui s'exhibait également sur de petites scènes dans un sketch intitulé "La Légion des Hommes perdus." Malheureusement pour lui, sa carrière naissante d'homme de lettres et d'acteur dramatique a été brutalement interrompue quelques semaines seulement après son retour en son pays natal, car la justice britannique l'a jeté en prison pour un délit commis en Angleterre. Il ne semble donc pas que ce Harvey soit meilleur citoyen dans son propre pays qu'il n'a été bon soldat dans l'armée française, et le témoignage d'un individu d'une pareille moralité est évidemment suspect à toute personne de bonne foi.

Mais en dehors de cette propagande tendancieuse, pour laquelle tous les moyens sont bons, le public risque encore d'être grossièrement trompé sur le caractère véritable de la Légion, par la plupart des romans et des films récents qui l'ont utilisée comme un cadre propice au développement de leurs aventures mélodramatiques. J'ai lu quelques-uns de ces romans et vu quelques-uns de ces films, et je puis affirmer qu'ils sont ridiculement inexacts dans le détail de leur mise en scène, que dans l'idée générale qu'ils veulent donner à la Légion. Tout a été sacrifié à la nécessité de créer des situations dramatiques, pathétiques ou sentimentales.

Je voudrais donc vous exposer rapidement ce qu'est en réalité notre Légion étrangère et vous faire comprendre les raisons pour lesquelles elle poursuit son épopée tragique et glorieuse, malgré les campagnes de presse et les calomnies de toute esorte.

Je pense être qualifié pour vous parler de la Légion, non pas parce que j'y ai servi moi-même, mais parce que, ayant passé trois ans de ma jeunesse militaire en Algérie, dans le Sud-Oranais, et au Maroc, j'ai vécu journellement au contact immédiat des légionnaires. Je les ai observés dans les petites villes où nous tenions garnison, dans les postes et les camps éloignés où nous vivions côte à côte, enfin dans les opérations de guerre où nous avons combattu ensemble. Je n'appartenais pas à leur arme, car j'étais cavalier, mais ayant vécu au milieu d'eux, ayant connu beaucoup de soldats individuellement, et aussi beaucoup de leurs gradés et de leurs officiers, je crois pouvoir porter sur la Légion un jugement impartial.

(A suivre)

x

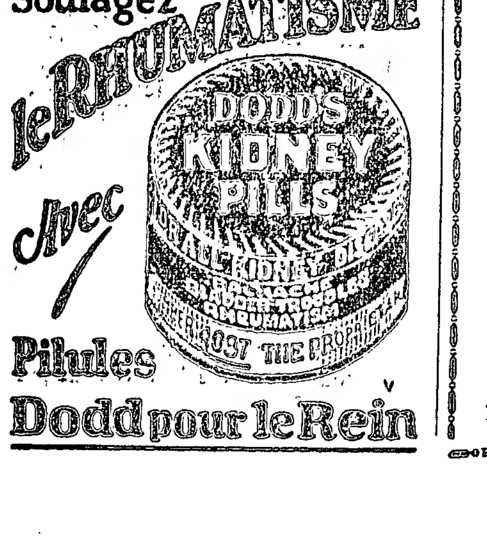

La prédiction de Lord Roberts sur Foch

Dans une "Gazette" du 23 janvier la *Croix* citait, d'après le *Morning Post*, un curieux pronostic de Lord Roberts, qui, en 1908, prévoyant la grande guerre, annonçait qu'elle serait gagnée par Foch.

A ce sujet, un de nos abonnés nous écrit de Saint-Hyacinthe (Canada) :

"J'étais à Québec en 1908. Lord Roberts y vint avec le prince de Galles, aujourd'hui roi d'Angleterre, pour les fêtes du troisième centenaire de la fondation de la ville de Champlain. Je me rappelle très bien que Lord Roberts y prédit une guerre européenne. Il se plaignait de ce que l'Entente n'était pas prête, mais se réjouit de ce qu'elle possédait le *professeur Ferdinand Foch.*

"C'est la première fois que nous entendions parler de Foch. Je ne me rappelle pas les termes. A Québec, on pourrait retrouver le texte exact du discours."

La "prophétie" que reproduisait le *Morning Post* allait jusqu'à préciser que la guerre serait gagnée par Foch. Un journal canadien de l'époque qui reproduirait le discours de Lord Roberts, avec cette phrase caractéristique, serait une pièce intéressante. — *La Croix.*

La Session...

(Suite de la première page.)

qu'un des premiers actes de M. Bennett, en s'emparant du pouvoir, a été de démolir l'ancienne commission, d'y substituer par la suite une sorte de comité ministériel du tarif, qui n'a siégé que trois fois d'ailleurs. La nouvelle commission sera établie sur une base autrement solide que la première et la loi qui lui servira de fondement lui garantira la permanence.

Toute la dernière partie du discours respire l'économie dans l'administration fédérale. De quelle façon procède-t-on ? C'est encore un mystère. Des temporaires prendront par centaines la porte dans quelques jours ; les augmentations statutaires, pour les salaires de $ 2 500 par an et plus, sont en jeu, ce qui inquiète démesurément toute la classe de fonctionnaires visée.

En somme le programme sessionnel est très chargé, intéresse individuellement un très grand nombre de personnes et collectivement tout le pays, et promet une session et très longue et très orageuse.

Il y a quelques semaines le chef de l'opposition, l'Hon. Mackenzie-King, réunissait à la Maison-Laurier, à Ottawa, ses principaux lieutenants, et les priait de ne pas se gêner pour parler, si le coeur les y portait. L'opposition veut donc une session longue, et ses dispositions prévalent ordinairement sur la volonté du gouvernement, en pareille matière. La session promet aussi des débats très intéressants en français, attendu qu'il y a un fort contingent de députés de langue française à la droite comme à la gauche de la Chambre. Toutefois, le premier discours de M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, qui sait à peine l'anglais, sera prononcé en langue anglaise.

L'ouverture de la session a eu cette année ceci de particulier qu'elle a été présidée non pas par le gouverneur général, qui n'arrivera de Londres qu'au commencement du mois prochain, mais par l'administrateur du pays, le juge William Duff, de la Cour suprême du Canada. Rien n'a toutefois été omis des pompes ordinaires. Comme d'habitude, cette cérémonie a été l'événement social par excellence de la saison, même de toute l'année. D'ordinaire elle a lieu en plein temps de carnaval ; cette fois elle a marqué d'un éclat inaccoutumé la mi-carême.

Dans la galerie des visiteurs de marque nous avons remarqué la présence de S. Ex. Charles Arsène-Henry, nouveau ministre de France, successeur de M. Jean Knight, que les ministres étaient allés accueillir à la gare la veille. M. Henry n'avait présenté ses lettres de créance que depuis quelques heures, quand il a été invité à occuper son fauteuil sur le parquet du Sénat, pour la première cérémonie officielle à laquelle il avait l'honneur d'assister.

OUTAOUAIS.

x

La vraie raison.

Toto passe avec son père devant une grande banque.

— Dis donc, papa, pourquoi qu'il y a des barreaux aux fenêtres?

— C'est pour que le banquier s'y habitue.

x x x

Présentation.

— Mon cher ami, permettez-moi de vous présenter l'un des hommes qui ont écrit le plus de bêtises dans leur existence...

— Monsieur est journaliste ?

— Mais non... sténographe au Parlement !

x x x

Oh ! les hommes !

Elle. — Nous voilà mariés ! Nous ne formons plus qu'une seule âme, qu'un seul être...

Lui. — ...Hum !.. oui, mais on peut quand même commander à dîner pour deux, hein ?..

ERUPTIONS

disparaissent promptement

Ma figure était couverte d'éruptions. Une seule application de Sootha-Salva mit fin à toute démangeaison. Mon teint est redevenu clair. Mme C. B. Hines. Procurez-vous une boite de Sootha-Salva aujourd'hui. Chez tous les pharmaciens.

MEILLEUR CHARBON POUR LE MEME PRIX

ROSEDALE

McDIARMID Lumber Co. Ltd.

Henribourg Spiritwood

PRINCE-ALBERT

Téléphonez 2733

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

TED MATHESON, LTD.
QUALITE A PRIX MODERES
VETEMENTS D'HOMMES
Près de la Banque Royale
PRINCE-ALBERT, SASK

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE
adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES
$1.00
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES
PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglise, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 3275 Nuit, 2813

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.
Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.
Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Domrémy Hoey
J.-A. BRODEUR L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE
Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy
ASSURANCE de TOUT GENRE
Ecrivez ou téléphonez pour renseignements
Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.
Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce
PRINCE-ALBERT, SASK.

JOHN DAISLEY
Plombier Expert en Chauffage
Réparations faites promptement
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage
111, 14ème Rue Ouest
Téléphone 2201. Prince-Albert

BELL'S LTD.
Manufacturiers de "Bell's Laying Mash" pour poules couveuses.
Fleur, grains de semence, etc.
TEL: 2701 102, 8è rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

BALDWIN HOTEL
2ème avenue sud, Saskatoon, Sask.
Central, Propre Confortable, service courtois
Plan américain—Plan européen
$3.00 en montant $1.50 par jour
Chambres avec douches
20 Salles de bain

REGARDEZ VOS CHAUSSURES
Considérez-vous que vos chaussures peuvent encore vous durer l'hiver, ne pensez-vous pas qu'elles seraient plus chaudes si vous leur feriez appliquer des semelles, pas nécessairement épaisses, mais un cuir ELK chaud et très confortable; VENEZ ET INFORMEZ-VOUS.
Les patinoires seront bientôt ouvertes, vos patins sont-ils en bon état pour la saison? Si non, apportez-les chez HOUNSELL et faites les réparer et affiler. Nous avons des fausses-semelles en feutre, en liège et en poil de renne à 25c la paire. Nous avons aussi des lacets, courroies et des supports "Lea" pour chaussures à patins.
W. G. HOUNSELL
MITCHELL BLOCK
Avenue Centrale et 11ème rue
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
Plans et devis fournis sur demande; Soumissions gratis.
Bureau-chef: 10747—93ème rue, EDMONTON, ALTA.

HAMILTON'S LIMITED
M. C. Hamilton, Gérant-Directeur
Entrepreneurs de pompes funèbres
25 11ème rue E. Tél: 3065—3223
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co., LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUEBEC

Monuments funéraires de toutes descriptions ....
J. O. BRUNET
414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

AU PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le prochain concours de français

Questions d'examens

Au cours de l'étude que nous avons faite, dans ces colonnes, de la nouvelle manière de poser les questions aux examens, nous avons vu qu'il y avait un premier genre d'examen appelé le type VRAI-FAUX.

Voyons un peu aujourd'hui en quoi consiste un deuxième genre de questions d'examen appartenant à cette méthode, le type CHOIX-MULTIPLE, appelé en anglais "Multiple Choice Type Test."

Afin de rendre plus claires nos explications, nous donnons plus bas quelques exemples de questions de ce genre.

Chaque question se compose ici d'une petite phrase très courte. Cette phrase est commencée seulement ; elle doit être complétée par l'élève qui, pour ce faire, choisit, entre un certain nombre de mots donnés, celui qu'il croit être le mot propre. Ces mots sont ordinairement au nombre de cinq et sont numérotés 1, 2, 3, 4, 5. Ils sont choisis de telle façon que pour donner la réponse juste, aucune alternative n'est possible. L'UN de ces mots, *et lui SEUL* donne la réponse juste. L'emploi de l'un ou de l'autre des quatre mots qui restent, donne une faute.

L'élève examine soigneusement les cinq mots donnés et fait son choix, qu'il indique en soulignant le mot choisi et en inscrivant dans la marge le numéro correspondant. Cela, sur la copie même de l'examen, c'est-à-dire sur la feuille imprimée où se trouvent toutes les questions.

Par exemple, pour donner la réponse juste à la première question posée plus bas, l'élève souligne le mot *verbe* et inscrit le chiffre "4" dans la marge, au niveau de cette première question.

Ce chiffre est inscrit dans la marge afin de faciliter la correction des copies. Pour corriger, il n'y a qu'à voir si les chiffres voulus sont inscrits dans la marge. La correction se fait très rapidement et il n'est pas nécessaire d'être instituteur pour la faire.

L'attribution des points se fait de la même manière que pour les questions du type VRAI-FAUX. Elle se fait avec une précision mathématique : une réponse juste donne PLUS UN, une faute donne MOINS UN et une abstention, 0. Pour faire le total il n'y a qu'à soustraire le nombre de fautes du nombre de réponses justes. Donc correction facile, rapide, précise.

Nous demandons encore une fois à nos lecteurs de bien vouloir nous dire ce qu'ils pensent de cette méthode nouvelle et de l'application que nous pourrions en faire en français. Du choc des idées jaillira la lumière. Il existe une très intéressante brochure sur la question ; elle est en vente à nos bureaux.

Le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C.

GRAMMAIRE

1. *Courir est un*
   1, nom; 2, adjectif; 3, pronom; 4, verbe; 5, participe.
2. *Heureux est un*
   1, nom commun; 2, adjectif qualificatif; 3, nom propre; 4, adverbe; 5, verbe.
3. *Lui dites-vous la vérité? Le mot LUI est*
   1, sujet; 2, attribut; 3, complément direct; 4, complément indirect; 5, complément circonstanciel.
4. *Cette robe est bien celle que j'ai*
   1, acheté; 2, acheter; 3, achetez; 4, achetai; 5, achetée.
5. *Tu finirais. Le verbe est au*
   1, présent de l'indicatif; 2, au future simple; 3, conditionnel present; 4, imparfait de l'indicatif; 5, passé simple.

LITTERATURE

1. *L'auteur de LES MILLES ILES est*
   1, Ph. Lemay; 2, Crémazie; 3, La Fontaine; 4, Racine; 5, LaBiche.
2. *Crémazie est un auteur*
   1, Canadien français de Québec; 2, Canadien français de l'Ouest; 3, belge; 4, français de France; 5, franco-américain.
3. *ESTHER fut écrite à la demande de*
   1, Louis XIV; 2, Mme de Sévigné; 3, Mme de Maintenon; 4, Fénélon; 5, Boileau.
4. *Le grand ressort tragique du théâtre de Corneille est*
   1, La volonté; 2, la jalousie; 3, l'amour paternel; 4, l'orgueil; 5, la galanterie.
5. *AUGUSTE se montre*
   1, dur; 2, généreux; 3, égoïste; 4, hypocrite; 5, audacieux.
6. *CONFIDENT signifie*
   1, conspirateur; 2, ami intime; 3, ambitieux; 4, ingrat; 5, consul romain.
7. *DISSIMULER signifie*
   1, cacher; 2, conspirer; 3, préférer; 4. ressembler; 5, accroitre
8. *DIADEME signifie*
   1, ornement militaire; 2, pouvoir public; 3, étendard romain; 4, loi juive; 5, espèce de couronne.
9. *LACRIMATOIRE se rapporte à*
   1, extrême bonheur; 2, larmes; 3, ambition; 4, choses anciennes; 5, volonté.
10. *Se raviser signifie*
    1, se faire mal; 2, se préparer; 3, désirer; 4, changer d'opinion; 5, enlever de force.

Nouvelles Religieuses

Chanoine honoraire de Chartres

Montréal. — Le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, a été nommé récemment chanoine honoraire du chapitre diocésain de la cathédrale de Chartres, en France, suivant une nouvelle officielle reçue ici il y a quelques jours. Le chanoine Chartier, qui est membre de la Société Royale du Canada, donna des cours à la Sorbonne, à Paris, il y a quelques années, et il est tenu en haute estime dans les cercles littéraires et religieux en France.

x

Le sacre de Mgr Desmarais

Saint-Hyacinthe (Québec). — Le sacre de S. G. Mgr Joseph-Louis-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire élu du diocèse de Saint-Hyacinthe, a été fixé au mercredi 22 avril prochain. C'est S. Ex. Mgr Andrea Cassolho, délégué apostolique du Canada, qui présidera la cérémonie.

x

La fée électricité à la Cité vaticane

On voudrait installer un système électro-mécanique pour actionner les cloches de la basilique Saint-Pierre, sans avoir recours aux bras de l'homme. Le problème ne se présente pas sans difficultés, car le son des cloches de la basilique forme des rythmes spéciaux et prolongés, qui varient selon les circonstances ; par exemple, pendant la neuvaine de saint Pierre, les cloches sonnent quatre fois par jour pendant une heure. Il est donc assez difficile de construire un mécanisme capable de donner ce mouvement aux différentes cloches, dont quelques-unes sont imposantes par leurs dimensions.

x

L'Osservatore Romano et le gouvernement Italien

Cité vaticane. — *L'Osservatore Romano* a accusé de nouveau, il y a quelques jours, le gouvernement italien d'infraction aux conventions de Latran, en ne supprimant pas l'immoralité de la scène et des journaux et ne veillant pas à l'observance du dimanche.

Le journal relève les remarques de signore Leandro Arpinali, sous-secrétaire de l'Intérieur, qui dans un discours en chambre des députés, a mis directement en doute les paroles du Saint-Père à ses prêtres, voulant que le gouvernement n'ai pas su maintenir l'atmosphère d'un centre religieux à Rome, tel que convenu dans le traité de Latran.

L'Osservatore Romano accuse M. Arpinati de vouloir couvrir le Pape de ridicule en faisant usage de paroles comme celles-ci, par exemple : "ministre de la moralité" et "moraliste professionnel."

x

La monnaie du Vatican

Cité du Vatican. — Les collectionneurs ne pourront se procurer que des séries complètes de pièces de la nouvelle monnaie du Vatican qui entrera en circulation à la fin du mois.

x

Le Saint-Siège et le chômage

Cité vaticane. — L'Osservatore Romano vient de commencer une série d'études sur les ravages sociaux du chômage et sur les remèdes à y apporter. Parlant d'une statistique du Bureau international du travail, le journal se lamente sur les vingt millions de chômeurs qui compromettent dans le monde entier la situation économique et sociale, comme le Pape l'avait déjà souligné dans son discours de Noël sur la paix. Après avoir analysé les causes historiques et actuelles de ce cataclysme indusriel et commercial, à la lumière des principes du grand sociologue Torniolo et des considérations que le Saint-Père lui-même adressait aux ouvriers et aux catholiques dans son message radiophonique, *l'Osservatore Romano* conclut à l'urgente nécessité de la collaboration internationale et de l'union européenne.

x

Le Pape au radio à Pâques

Cité du Vatican. — Bien qu'aucune décision officielle n'ait encore été prise, il est fort probable que Sa Sainteté le pape Pie XI prononcera son grand message au monde catholique par radio, le jour de Pâques.

x

Eglise à l'épreuve du feu

Ottawa. — A l'avenir, toutes les églises construites dans l'archidiocèse d'Ottawa devront être à l'épreuve du feu, déclare Mgr Joseph Charbonneau, vicaire général. Cette décision a été prise par S. G. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, qui déplore des pertes d'un million de dollars par le feu, à Ottawa, depuis deux mois, par la destruction de deux des principales églises de la capitale.

x

Un musée d'armes pontificales

Au cours de l'agrandissement du quartier de la garde palatine, le commandant de la garde a fait transporter dans les salles qui donnent sur la cour dite du Saint-Office, jusqu'à présent occupées par la gendarmerie pontificale, quelques pièces d'artillerie abandonnées dans les jardins du Vatican. Ces pièces forment à présent le premier noyau d'une petite armurerie historique de l'armée pontificale.

Il faut noter une pièce parfaitement conservée qui faisait partie d'une batterie donnée par Charles-Albert à Pie IX. Ce canon, ainsi que son affût, portent les armoiries de la maison de Savoie. Un mortier et de petits canons ayant appartenu à la marine pontificale ont pris aussi place dans ces salles.

x

Le carême à Saint-Louis-des-Français

Le carême est prêché cette année, en l'église nationale de Saint-Louis-des-Français, par le R. P. Padé, prieur des Dominicains, qui a choisi pour sujet de ses conférences : "L'amitié de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Dimanche soir, le sermon du premier dimanche de carême a été suivi par un très nombreux auditoire.

x

Mort du doyen du sclergé romain

Mgr Pierre de Romanis, doyen du clergé romain est mort il y a quelques jours. Il était né en décembre 1847. Il servit le Saint-Siège pendant plus de cinquante ans. Il était prélat de la maison de Sa Sainteté, archiviste honoraire des Brefs apostoliques et doyen du Chapitre de Saint-Marc.

MGR GROUARD

C'est un géant que la mort, après une longue lutte, vient de terrasser. Il n'y a pas de chef d'Etat pour trouver, comme la Providence, à l'heure voulue, l'homme qu'il faut. Pour organiser l'évangélisation de l'Ouest, les hommes, d'une taille morale, tellement au-dessus de la moyenne qu'il n'est pas exagéré de les appeler des surhommes, se sont succédé.

On connait l'histoire de Mgr Laflèche et de Mgr Taché ; on connait moins celle de Mgr Grandin, mort en odeur de sainteté, et cousin de Mgr Grouard ; on connait moins celle de Mgr Faraud. Le vicaire apostolique de Grouard fut l'héritier direct de ces pionniers. C'est à Mgr Faraud qu'il s'apparente de plus près parmi ses prédécesseurs. Il était doué du même entrain, de la même robustesse extraordinaire, qui faisait dire à son illustre prototype : "C'est l'ouvrage de trois hommes ordinaires : voilà ce qu'il me faut."

Ceux qui connaissent Mgr Faraud savaient que ce n'était pas vantardise, mais simple constatation de fait. Le robuste missionnaire s'attaquait à la besogne et l'accomplissait avec une vigueur d'Hercule. Il a construit de ses mains la plupart des premières chapelles des missions de l'extrême nord.

Mgr Grouard était sur le même plan. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser son oeuvre. D'autres, qui l'ont vu de plus près, voudront s'en charger. Contentons-nous de rappeler ce que nous contait il y a moins d'un an un Oblat qui a vécu avec lui pendant une grande partie de son apostolat.

Mgr Grouard avait à cette époque *bien plus de quatre-vingts ans*. En compagnie de deux missionnaires, dont le narrateur, il venait de fournir une terrible étape par un froid comme on n'en avait pas subi depuis très longtemps dans la région de la rivière à la Paix. "Dès que *nous eûmes fait le thé, je me couchai* et je m'endormis, racontait notre interlocuteur. Le froid me réveilla. Je frissonnais des pieds à la tête, malgré l'habitude. Je perçus soudain un *murmure de conversation*. Mon évêque, sous un ciel glorieusement étoilé, causait près du feu avec un jeune père qui ne connaissait pas encore bien les missions. Ce jeune père, très instruit, *avait frais à la mémoire le souvenir* de ses études qu'il avait poussées plus loin que l'ordinaire des religieux.

"Mgr Grouard était servi à souhait ; il avait un interlocuteur capable de le piquer. Pendant beaucoup plus d'une heure, je dus suivre, malgré moi, la conversation animée, spirituelle, légère, où abondaient les paradoxes, comme on n'en tient guère que le dos au feu et le ventre à table.

"Monseigneur parla d'abord d'astronomie. La lune était-elle habitée ? Il restait indécis, mais le curieux, c'est qu'il avait tout lu sur le sujet. Il citait les astronomes les plus réputés les uns après les autres. Puis la conversation roula sur la musique, comme c'était naturel, puisque jamais une nuit boréale n'avait fait entendre comme celle-ci l'harmonie des astres. Tout y passa : chant grégorien, musique ancienne, musique moderne, musique sauvage. De fait, je le savais, Mgr Grouard avait une étonnante collection de chansons de folklore, qu'il chantait d'une voix merveilleuse. Puis ce fut le tour de la peinture. Comment, dans de courts voyages en Europe, avait-il pu voir tant de choses, parcourir tant de musées, se renseigner si à fond sur les tendances modernes ? Je savais bien qu'il peignait par agrément — et très bien — mais je n'aurais jamais soupçonné une pareille science. J'avais oublié le froid et j'écoutais cette éblouissante conversation où le jeune Père ne faisait que l'office de tremplin. Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Pendant des années j'avais vécu dans l'intimité du grand évêque sans me rendre compte de l'extraordinaire richesse de son érudition sur les sujets d'art.

"Comme de raison, la conversation se termina sur la théologie, et cela me fit honte de la brièveté de mes connaissances.

"Notez bien ce que je vous dis : ce n'est qu'après sa mort que l'on appréciera à sa pleine valeur cet homme extraordinaire, qui laissera d'ailleurs des notes d'un très haut intérêt. Dans son coin isolé, dans le désert du nord, il a fait le tour des connaissances humaines. Il a acquis une érudition que peu d'hommes possèdent dans une telle étendue. Et cela sans négliger son apostolat. Il a même, vous le savez, organisé un service de transports qui a révolutionné les conditions de vie du nord et amélioré de façon sensible la situation des missionnaires.

"Mgr Grouard avait, le saviez-vous ? appris la typographie et la reliure et était un excellent ouvrier dans les deux métiers. Il est vrai qu'il avait eu le temps, qui est si chichement imparti à la plupart des humains. Songez que c'est en 1860 qu'il arrivait au Canada ; en 1862 qu'il commençait ses missions, lesquelles il ne devait interrompre que pour un court temps, mis à profit en France, pour acquérir les arts et métiers dont il avait vu l'utilité dans le nord.

"En dépit de sa jeunesse, le père sentait ses paupieres s'alourdir. "Veillez donc, veillez donc un peu, *que diable !" lui dit Mgr Grouard.*"

Un autre trait que je tiens d'un employé du C. N. R. :

"Nous allions en "scow" sur le grand lac des Esclaves. Soudain, dans le lointain, point un canot minuscule. "C'est un fier aviron", dit notre guide. Dans le nord il existe une solidarité étroite entre voyageurs. Nous approchons de l'embarcation et hélons l'avironneur dont nous voyons la longue barbe annelée. "Voulez-vous monter avec nous ?" — "Pas la peine, j'arrive bientôt." — "Je pouvais bien dire, dit le guide, que c'était un fier aviron : c'est Mgr Grouard !" Il avait alors près de 90 ans !"

Le bon Oblat qui nous parlait de son évêque les larmes aux yeux avait raison d'affirmer que ce n'est qu'après sa mort que l'on jugera bien l'oeuvre du grand apôtre. Le P. Duchaussois prend presque l'engagement dans les *Glaces polaires* de faire un jour ce récit.

"Qu'il serait captivant, écrit-il, de suivre à leurs traces les voyages d'une telle carrière à la poursuite des âmes. *Sed non hic locus.*"

On peut aujourd'hui dans la phrase latine supprimer la négation.

(*Le Devoir.*) Paul ANGER.

x

Les enfants précoces.

— Quel âge as-tu, mon petit ?

— J'ai cinq ans, mais maman me dit que j'aurai six ans l'an prochain si je mange bien ma soupe.

Il est sage d'acheter du thé de bonne qualité

Etiquette Jaune -Salada- 60c la livre
Etiquette Brune-Salada- 70c la livre
"Tous frais des plantations"

LE DIVORCE AU CANADA

Ottawa. — On a accordé au cours de l'année 1930 875 demandes de divorce, d'après le rapport officiel du Bureau des Statistiques fédérales.

La Colombie britannique vient en tête pour le nombre de divorces. Dans cette province seule, on en a accordé 255. Ontario en a eu 207, l'Alberta, 151, le Manitoba, 111, la Saskatchewan, 62, Québec, 40, le Nouveau-Brunswick 27 et la Nouvelle-Ecosse 19. Ce total de 875 dépasse de 59 celui de l'année précédente et c'est le plus considérable dans l'histoire canadienne. Depuis 1913, on a accordé dans tout le Dominion un total de 7 756 divorces.

Le rapoprt officiel du Bureau de la Statistique montre qu'un grand nombre de divorces entre Canadiens ont été obtenus aux Etats-Unis.

x

Séminaire de Québec

Les autorités du Séminaire de Québec ont décidé d'organiser une association ou amicale des anciens élèves du Petit-Séminaire de Québec. Longtemps désirée et réclamée, cette association sera accueillie avec enthousiasme par les milliers d'anciens élèves.

Un comité d'organisation a été formé parmi les prêtres du Séminaire. Ce comité comprend entre autres membres les principaux officiers du Petit Séminaire.

Le comité étudie actuellement le texte d'une constitution à proposer. Il organise, pour le mois de mai une réunion des anciens qui devrait remporter un grand succès. Les anciens seront tenus à courant par la voix des journaux. (Communiqué.)

AVIS AUX ANCIENS

Tous ceux qui ont été élèves du Petit Séminaire de Québec, même pendant une courte période, sont instamment priés d'envoyer, le plus tôt possible, leur nom et leur adresse au comité d'organisation de l'Amicale. Adressez :

L'abbé Jules LEFRANCOIS,
Séminaire de Québec.

Estomacs aigres conduisent de maladies permanentes

Une fermentation des aliments dans l'estomac peut être évitée, vous faites un grand pas vers le rétablissement d'un mal quotidien. Après vous être servi une fois des Pilules du Dr Hamilton, l'estomac est débarassé de matières sûres qui fermentent et qui causent des gaz, brulements de coeur, indigestions et maux de tête. Vous serez surpris de la manière que les Pilules du Dr Hamilton remettront votre foie, vos reins et votre estomac. Pour vous procurer l'aide dont a besoin votre système, prenez les Pilules du Dr Hamilton. Vendues par tous les marchands.

NOS PROPOSITIONS DE CONSTRUCTIONS POUR 1931

Sans doute vous vous proposez de construire ou de moderniser votre vieille maison. Venez à nos bureaux et demandez nos deux catalogues Modernizing et notre catalogue de belles maisons.

Ils ne vous couteront rien, et ils contiennent beaucoup de choses qui vous intéresseront.

North Star Lumber Co. Ltd.

Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.
TEL: 2275
Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire de Cinq Diocèses.
PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(Sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone: 2-3337 et 2-0363

CLOCHES D'EGLISE
de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

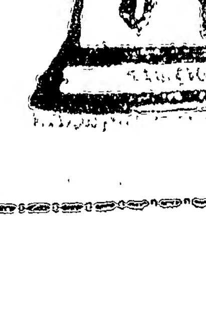

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.
Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.
Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.
Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis:
C. Emile Morissette Lée, 236 rue Latourelle, QUEBEC.
Z. O. Tourangeau, Apt. 6: 1656 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, P.Q. Tél: Frontenac 6272

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste.
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

A LOUER

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste.
Téléphone: Bureau 2177; Res. 3030
Prince-Albert (Saskatchewan)

Inventions et Découvertes

Une tache noire sur le côté est du soleil

Tokio (Japon). — Les astrono-...es japonais signalent qu'une ta-...ie noire, augmentant chaque jour été aperçue récemment sur le côté est du soleil. La tache est visible ...aintenant à l'oeil nu, et se déplace ...rs l'ouest. Les savants n'indiquent ...en de précis sur les conséquen-...s possibles de ce phénomène par ...pport à la terre.

x

TELEPHONE

Suivant le *Telegraph and Tele-...one Journal*, le nombre approxi-...atif des appareils téléphoniques ...ns le monde entier s'élevait au ... décembre de l'année 1929 à 34 ...illions 400 000, une augmentation ... 1 750 000 sur le nombre de 1928. ... ce total mondial, l'Amérique ...ssède environ 32 millions, l'Eu-...pe 10 millions et l'Asie un mil-...n 500 mille.

x

Evénements européens

Il y aura en Europe, cette année, ...ois événements d'un grand inté-...t. En avril s'ouvrira l'Exposition ...loniale internationale à Paris. En ...ai on célébrera à Rouen le cin-...ième centenaire de sainte Jeanne ...Arc, et en août se tiendra à Ge-...ve le 11ème congrès internatio-...l de linguistique.

x

Maréchaux en France

La grande guerre a valu la nomi-...tion de sept généraux de France, ...nt un à titre postume, le maré-...al *Galliéni*.

Quatre maréchaux sont morts: ...lliéni, Fayolle, Foch et Joffre.

Les trois survivants sont Lyau-...y, qui a 76 ans; Pétain et Fran-...et d'Esperey, âgés chacun de 73 ...s.

x

La mode à Paris

On dit que les maîtres de la mode ...Paris se servent de la géométrie ...ur juger de la coupe des nouvel-... robes de bal. Quoi de plus logi-...e en somme! L'anatomie humai-... n'est-elle pas une harmonieuse ...mbinaison d'angles et de cour-...s? Dans tous les cas il reste éter-...llement que le carré construit ... l'hypathénuse...

A MOSCOU

Moscou vient de "soviétiser" la ...ode. Cette "soviétisation" con-...te, nous dit le "trust des vête-...nts tout faits", à se libérer d'a-...rd de l'influence dégradante de ... bourgeoisie mondiale. Deux fois ...r an, avant la saison de prin-...mps et celle d'automne, des con-...s de la mode se tiennent dans la ...pitale communiste. Les congres-...tes seront élues naturellement ...r les ouvrières et les employés ...l'U. R. S. S., c'est-à-dire par de ...res prolétaires. On fera défiler ...vant elles des mannequins por-...nt les nouveaux modèles de ro-...s, de chapeaux, de chaussures, ... Les modèles adoptés à la majo-...é seront les seuls qui pourra fa-...iquer et vendre le trust d'Etat, et ... autres seront considérés comme ...bversifs et antiprolétaires...

Pour se soustraire totalement à ...nfluence de la couture parisien-... ou berlinoise, on propose d'in-...dire l'importation des journaux ... mode de l'occident. Les dessi-...teurs soviétiques sont priés de ...éparer des modèles "pratiques, ...giéniques, économiques et con-...rmes à l'idéologie prolétarienne." Que sera ce nouvel uniforme ...arxiste et idéologico-prolétarien?

x

Dans les airs sans avion

Gênes. — Un jeune homme de ...nes aurait inventé et mis au ...int un appareil dont le poids ne ...passe pas 30 kilogrammes et qui, ...croché aux épaules, permettrait ... voler à une vitesse de 60 kilo-...ètres à l'heure.

x

Les ondes curatives

Vienne. — Le professeur Stie-...eck, de la polyclinique de Vien-..., utilise avec succès contre les ...fections pulmonaires consécuti-ves à la grippe, le cancer et la suppuration interne les ondes de trois mètres d'un poste transmetteur de radio d'un demi-kilowatt.

x

Rayon extraordinaire

Vienne. — Un émoi a été causé à la Société chimique et physique de Vienne. Le professeur V. F. Hess déclara qu'au cours de ses recherches sur l'ultraradiation cosmique, il avait découvert un rayonnement particulier d'une force de pénétration étonnante.

Le professeur a constaté que cette radiation est dix fois plus pénétrante que les rayons les plus puissants du radium et qu'elle perce une plaque de plomb épaisse de 80 pouces en ne perdant que la moitié de son intensité.

x

Torpille sans sillage

La marine des Etats-Unis, après de longues recherches, a établi une torpille électrique qui a l'avantage de ne laisser aucun sillage pendant son trajet, sur la surface de la mer.

La nouvelle arme est actionnée par un moteur électrique extra-léger, dont le courant est fourni par des piles également très légères. Sa vitesse est un peu moindre que celle du type à air comprimé, mais on cherche à perfectionner le moteur, ainsi que les piles dans l'espoir d'atteindre la vitesse de 30 noeuds sur un parcours de 12 000 verges. A l'encontre du type à air comprimé, dont la vitesse diminue progressivement durant le trajet, le modèle électrique maintient une vitesse constante, ce qui simplifie grandement la tâche de viser une cible lointaine et mouvante et tend à augmenter l'efficacité du tir.

Torpille à avion

Une autre invention américaine intéressant la marine est une torpille courte de haute puissance à l'usage des avions lance-torpille.

Cet engin contient une charge exceptionnellement lourde d'explosifs et possède un parcours très réduit, ce qui est tout à fait suffisant pour des torpilles lancées par des avions.

x

Origine du timbre-poste

Le timbre-poste est d'invention française et son origine ne date pas d'hier. En 1653, un avis fut affiché à Paris, disant aux habitants de la ville que "les personnes qui voudront écrire d'un quartier à l'autre auront l'assurance que leurs lettres seront fidèlement remises si elles ont soin d'y joindre ou attacher un billet de port payé." Aujourd'hui la poste est universelle. C'est très important pour les affaires, très pratique pour les demandes qu'on veut faire à des personnes qui nous gênent et très exquis pour les amoureux.

Le premier aviateur

Paris. — Le comité des récompenses de la ligue mondiale des aviateurs a désigné Dieudonné Costes comme "premier aviateur du monde", et a accordé à Mlle Amy Johnson, qui a volé de Londres en Australie, la plus haute récompense pour aviatrices.

x

"50 CANADA"

Ottawa. — Le département des parcs nationaux vient d'apprendre qu'un faucon canadien a été tué sur une ferme près de Buenos-Ayres. L'oiseau portait à la patte un anneau sur lequel on pouvait lire "50 Canada."

x

Un gratte-ciel de 10 millions

New-York. — Les directeurs de l'institution projettent de construire un gratte-ciel de 10 millions de dollars pour le musée des sciences et de l'industrie.

x

La population d'Hollywood

Il existe, à Hollywood, capitale du cinéma américain, un catalogue des figurants où ceux-ci sont dénombrés et classés par catégories. Pour donner un exemple, les hommes sont répartis en géants, nains, jongleurs, barbus, chauves, aristocrates, militaires, nègres, peaux-rouges, etc.

On compte dans ce catalogue 19,750 unités, se décomposant en 10 540 hommes, 5 160 femmes, 2 000 enfants et 2 050 animaux.

x

Epuration de la voix

New-York. — Si les informations publiées par le *Daily Express* sont bien fondées, l'ingénieur Humphrison aurait réussi une série d'expériences, desquelles il résulte que la science est actuellement capable de produire le chant pur, le "gosier synthétique."

Humphrison serait parvenu à éliminer des prises de sons les imperfections les plus légères.

x

Pardessus d'avions

Après une année de recherches, les ingénieurs de la société B.-F. Goodrich ont réussi à confectionner un revêtement qui protège l'aéroplane contre le verglas. Le premier de ces dispositifs a été installé. Les essais seront effectués aux aéroports de Cleveland et d'Akron. Ces "par-dessus" — overshoes — ont été passés à un aéroplane de la *National Air Transport* qui sera conduit par Wesley L. Smith, ingénieur en chef de la compagnie.

L'appareil consiste en des tissus de caoutchouc contenant des tubes à air qui, gonflés, brisent la couche de glace formée sur les ailes de l'aéroplane. La force du vent suffit ensuite à emporter les parcelles de verglas.

x

Monnaie espagnole en Angleterre

Londres. — En raison du manque de monnaie en Angleterre, il y a cent cinquante ans, plusieurs milliers de dollars espagnols, capturés à bord de navires étrangers, avaient été mis en circulation dans ce pays. Ces pièces furent marquées à l'effigie du roi George III et des maisons de commerce furent autorisées à frapper à leur marque les dollars étrangers qu'elles pouvaient obtenir.

Un de ces dollars espagnols a été vendu dernièrement à Londres pour une somme de 1 240 francs.

x

Souffre remplacé par la pyrite

Ottawa. — La substitution de la pyrite, sous-produit des mines canadiennes, au souffre importé qu'emploie l'industrie papetière s'est avérée une réussite, fut-il annoncé à la convention du *Canadian Institute of Mining and Metallurgy*. Une fois généralisé au Canada, ce changement vaudra à l'industrie papetière une économie annuelle de $ 2 000 000 sans compter 750 000 encaissés par nos chemins de fer pour le transport du minerai et $ 850 000 distribués en salaires additionnels et achat de matériel par les mines produisant la pyrite.

x

Richesses des ruines de Pompéi

Rome. — Le directeur des fouilles de Pompéi signale que l'on vient de découvrir de nouvelles richesses dans une maison de la ville où, récemment, on avait trouvé de fort belles fresques et une statue polychrome d'Apollon.

Il s'agit de nombreuses pièces d'orfèvrerie, de la vaisselle, des objets d'or et d'argent, un service de table pour quatre personnes, décoré de motifs empruntés à la vie d'Hercule, des porte-parfums en or ou bijoux divers, des monnaies de la République et de l'Empire.

La valeur archéologique et artistique de ces objets peut être comparée à celle du fameux trésor de Bosco-Réale, au Louvre.

x

Attention messieurs les parlementaires

Berlin. — Plusieurs membres du Reichstag ont demandé que tous les discours soient enregistrés sur disques. Les adversaires de cette mesure s'y opposent, en signalant qu'il ne serait plus possible de corriger les discours prononcés. Les partisans déclarent, par contre, que cela habitueroit les parlementaires à plus de modération et mettrait fin àde fausses interprétations.

LA PRESSE ET LE BILL ANDERSON

Le dernier coup du premier ministre de la Saskatchewan

Le dernier coup de M. Anderson marque-t-il le suprême effort des sectaires? On peut, avec une certaine crainte, se le demander.

Quand ce premier ministre, l'an dernier, interdit le port du costume et la présence des emblèmes religieux dans les écoles *publiques*, certains se dirent qu'il en resterait là. — Ce qui ne l'empêcha point d'interdire pareillement l'emploi dans les réunions de commissaires d'école de toute autre langue que l'anglais et de supprimer l'entente qui existait entre sa province et la nôtre quant au recrutement des instituteurs, coup direct porté à l'enseignement du français.

Mais les optimistes persistaient à se dire: Avec une crise comme celle qui sévit aujourd'hui en Saskatchewan, le premier ministre de cette province aura sûrement autre chose à faire qu'à soulever une nouvelle querelle de race... Particulièrement quand les gens de l'Ouest peuvent avoir à compter avec les sympathies des autorités fédérales et qu'il ne peut ignorer que la querelle aurait de penibles répercussions dans le pays tout entier... Certains ajoutaient: Ce *tory* aura peut-être assez de sentiment partisan pour se rappeler que ses co-partisans d'Ottawa ne détiennent le pouvoir que grâce à leurs succès dans Québec et pour songer que ce ne serait peut-être pas les servir que de prendre la *succession des plus mauvais éléments* des deux partis.

L'événement a ruiné ces pronostics...

...M. Anderson a présenté son mouvement contre l'enseignement français comme un pas vers l'unité nationale. Ce cri à l'unité nationale fut toujours le gros argument des adversaires des écoles séparées. Nous souhaitons que M. Anderson n'ajoute point à la lutte contre le français la guerre contre les écoles séparées elles-mêmes; mais, après ce qui vient et ce qui est en train de se passer, on a bien quelque raison d'être inquiet.

Ce qui est clair, en tout cas, c'est *que le minimum de droits que garantit* aux catholiques la loi de 1905 est encore l'objet de violentes attaques.

...Et pourtant, notre pays a tellement besoin de paix, d'ordre et de concorde! Et, dans le respect de la juste liberté des pères de famille, il devrait être si facile de s'entendre...

(*Le Devoir.*) Omer HEROUX.

x x x

Les dépêches n'ont pas menti

Qu'est-ce que cette idée de supprimer la première année de français dans le cours primaire? On ne se leurre pas sur sa signification, lorsqu'on sait que ce premier "grade" est le seul où l'on permette l'*emploi du français comme langue* d'enseignement. Dans les autres "grades" du cours primaire, l'enseignement du français n'est permis qu'une heure par jour. A l'allure où vont les choses, est-ce que cette bribe de droits ne sera pas aussi enlevée? C'est fort à craindre... Car de tous les côtés à la fois, l'attaque est portée.

Sans doute, la perpétration de ces injustices n'est pas annoncée sans précautions oratoires. Nos modifications scolaires sont nécessitées par une saine pédagogie, dit le premier ministre Anderson; l'unité nationale les réclament, ajoute-t-il encore. Nous connaissons trop bien ces prétextes. M. Anderson les invoque trop tard; qu'il regarde vers l'Ontario où ses raisons pédagogiques ont reçu leur coup de grâce.

Quant à "l'unité nationale" dont il parle, elle se fera par l'union des *deux grandes races qui sont à l'origine* de la Confédération; mais qu'il ne l'espère pas par la persécution de l'une d'elle. Il aura tort..

Joseph DANDURAND.

(*L'Action catholique.*)

x x x

L'INIQUITE EST CONSOMMEE

Quelle sera la conséquence de l'*amendement* que M. Anderson a fait accepter? Dans une province de la Confédération canadienne où la langue française est officielle, où les Canadiens français doivent être traités sur un pied d'égalité *avec la majorité, des enfants* de langue française, âgés de cinq ou *six ans, entreront dans des écoles* soutenues de l'argent de leurs parents et *recevront l'enseignement* dans une langue qu'ils ne comprennent pas, apprendront leur langue maternelle comme si elle était une langue étrangère, en attendant d'être privés complètement de l'heure quotidienne de français qui semble être encore tolérée.

La minorité canadienne-française de la Saskatchewan, malgré ses droits naturels, historiques et constitutionnels, est traitée plus brutalement que les minorités des pays vaincus, protégés dans l'exercice de leurs libertés religieuses et scolaires par les dispositions très claires de traités qui ont été signés par les représentants canadiens et dont l'observance est surveillée par la Société des Nations.

Que dit, par exemple, le traité de paix que les Alliés ont signé avec la Bulgarie? "Dans son système d'éducation publique, dans les villes et les districts dans lesquels il y a une proportion de nationaux bulgares de langue différente de la bulgare, la Bulgarie devra pourvoir aux moyens nécessaires à assurer dans les écoles primaires l'éducation des enfants de ces Bulgares au moyen de leur propre langue...", y lit-on. Et le traité ordonne qu'une part proportionnelle des impôts et des octrois publics soit remise aux écoles minoritaires qui en disposeront librement.

Les Alliés ont pris de telles dispositions dans le but d'assurer la paix dans une Europe réorganisée. M. Anderson fait le contraire, sous prétexte de favoriser l'unité nationale...

...Nos compatriotes de la Saskatchewan seront profondément affectés par ce nouvel amendement à une loi scolaire qui n'était déjà pas trop généreuse. Ils trouveront dans leur union et dans leur patriotisme le moyen de parer aux conséquences d'une loi injuste. Qu'ils soient assurés que, dans cette nouvelle épreuve, ils peuvent compter sur la sympathie agissante de tous les groupes français du pays. Leur cause est juste et elle finira par triompher.

Quant à M. Anderson, il a semé le vent; qu'il ne soit pas surpris de récolter la tempête...

(*Le Droit.*) Charles GAUTIER.

x x x

La lutte autour de l'école

C'était le résultat attendu de la fameuse enquête dans les écoles où notre langue est enseignée. Cependant, pas plus tard que l'an dernier, M. Anderson jurait ses grands dieux qu'il n'en voulait pas à la population de langue française — la plus durement frappée par ses premières mesures — et qu'il ne toucherait pas à la loi qui autorise l'enseignement du français. Cette promesse solennelle va être violée sans aucun scrupule, en invoquant la raison supérieure de la pédagogie et de l'intérêt bien compris des petits Canadiens français!

Dès son arrivée au pouvoir, il y a dix-huit mois, M. Anderson a supprimé l'échange des diplômes entre la province de Québec et la Saskatchewan, fermant ainsi la porte aux institutrices de là-bas dont on avait un pressant besoin. Il a défendu que l'enseignement religieux dans les écoles publiques soit donné en une langue autre que l'anglais. Il a proscrit des mêmes écoles le crucifix et le port du costume religieux. Il a interdit l'usage du français dans les délibérations des commissions scolaires. En décrétant maintenant l'abolition de l'enseignement du français, M. Anderson est conséquent avec lui-même: il poursuit son programme logique et se flatte de travailler ainsi à l'unité nationale des habitants de la Saskatchewan! Le plus étonnant, c'est qu'il est peut-être de bonne foi...

Donatien FREMONT.

(*La Liberté.*)

x

Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada

CONSEIL CENTRAL

Copie d'une résolution adoptée au dernier conseil fédéral de l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada, composé des vingt et une sections de l'Association.

"ATTENDU que l'A. C. V. considère l'apostolat laïque comme un de ses buts;

"ATTENDU que cet apostolat exige des luttes pour faire reconnaître et triompher les droits de Dieu et de son Eglise;

"ATTENDU que les droits de Dieu s'étendent jusqu'à la famille et à l'école, continuation de la famille;

"ATTENDU que dans plusieurs provinces du Canada on méconnait les droits de la famille et des parents dans l'éducation de leurs enfants;

"IL EST PROPOSE, APPUYE et unanimement RESOLU:

A) Que le Conseil fédéral de l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada, à l'occasion de ses réunions annuelles, tenues les 17 et 18 janvier 1931, à Montréal,

1o Approuve et félicite chaleureusement les parents qui, groupés en association, luttent pour la sauvegarde de leurs droits dans l'éducation de leurs enfants, dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et des Provinces maritimes;

2o Exprime son admiration et souhaite les plus grands succès aux journaux fondés par les compatriotes de ces provinces pour la protection de leurs droits. Ces journaux sont la*Survivance* d'Edmonton, le *Patriote de l'Ouest* de Prince-Albert, la *Liberté* de Winnipeg, le *Droit d'Ottawa* et l'*Evangéline* de Moncton;

3o Encourage, appuie et admire les commissaires d'école de ces provinces qui respectent leurs droits et défendent ceux de leurs mandataires contre les injustes accapareurs ou contre les faux-frères qui leur tirent dans le dos;

B) Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux présidents des Associations d'Education, de la Société de l'Assomption, au *Devoir*, à *L'Action catholique*, au *Progrès du Saguenay* et aux journaux plus haut mentionnés.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE des VOYAGEURS de COMMERCE — DU CANADA.
Par Lévis LORRAIN,
Chef du secrétariat.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

DUPUIS

Il vaut son pesant d'or

Prix plus bas que jamais

Il est entièrement imprimé en français

Si vous n'avez pas reçu un exemplaire demandez-le immédiatement

Nom ....

Adresse ....

.... P.O.

HATEZ-VOUS

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

ACADEMIE FRANCAISE

La réception de M. André Chaumeix, auquel répondra M. Louis Madelin, aura lieu au mois d'avril. Celle de M. Le Goffic ne se fera qu'en mai, car M. Henry Bordeaux, qui doit le recevoir, part pour le Maroc, où il fera des conférences à Fez, Rabat, Marrakech et Casablanca, et ne sera de retour que dans un mois ou six semaines.

Les successeurs de Porto-Riche et du maréchal Joffre seront élus en juin.

L'Académie a accepté un legs de 50 000 francs de M. Ernest Clerc. Elle a désigné M. G. Hanotaux pour la représenter, le 30 mai, aux fêtes du Ve centenaire de Jeanne d'Arc à Rouen.

x

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE: — 1 Marmon, Victoria coupe, 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boite J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C

MENAGE BELGE avec garçon 18 ans, travailleur raisonnable demande place sur ferme ensemble ou séparés, libre de suite. Pour renseignements s'adresser à Henri Gevaert, Routledge, Man. 52-4-P.

INSTITUTEUR, 1ère classe, bien qualifié dans les deux langues, vingt ans d'expérience dans province, excellentes références, jamais d'insuccès aux examens officiels, désire école de village ou école de campagne pour les vacances ou immédiatement. Ecrire et déclarer salaire à Case, 85, Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 1-2-C

A VENDRE "Giant" flax seed, provenant semence importée d'Argentine, germination 98 p.c., le lin a une graine plus grosse et peut produire 25 à 35 minots par acre. S'adresser, Gabriel du Mérac, Montmartre, Sask. 1-3-P.

FEMME d'expérience et jeune fille désireraient avoir une place comme cuisinière et aide, dans une équipe de travail sur la route. Adresser Mme M. P., Whitewood, Sask. 2-P

UNE BONNE CUISINIERE désire position chez un bachelor ou veuf, sais les deux langues. S'adresser à boîte No 1 Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 2-C

UNE VEUVE de 39 ans désire une position. S'adresser à boite No 2, Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 2-C

UNE VIEILLE FILLE de 31 ans désire se placer comme commis. S'adresser à boite No 3, Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 2-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: **J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué.** 44-?-C.

Si vous aimez un sirop plus épais et plus sucré ACHETEZ le BENSON'S GOLDEN...

Vous obtenez une NUTRITION SUPERIEURE pour MOINS D'ARGENT en servant—

SIROP de MAIS EDWARDSBURG CROWN BRAND

The CANADA STARCH CO., Limited MONTREAL

PERMIS DE LIQUEUR

Toute personne achetant de la liqueur forte ou du vin, du 1er avril et ensuite, devra premièrement obtenir les permis nécessaires de la Commission des Liqueurs.

Un permis général de liqueurs coûtera $2.00 et permettra au porteur d'acheter la quantité quotidienne de ces liqueurs, soit, pas plus d'une pinte de liqueur forte et un gallon de vin, dans une journée. Ce permis expirera le 31 décembre prochain.

Un permis d'achat simple sera bon pour un achat seulement d'une quantité équivalent celle d'une journée ou moins. Le coût de ce permis sera cinquante sous.

Les permis pour quantité spéciale coûteront $3.00 et les permis de banquets $2.00 chacun.

Tous les permis, sauf les permis de banquets qui devront être pris au bureau-chef de la Commission, peuvent être achetés aux magasins de liqueur.

Les personnes ayant besoin d'un permis général de liqueurs, sont priées de se le procurer, si possible, avant le 1er avril, afin d'éviter tout retard.

Aucun permis n'est requis pour l'achat de bière, "ale et stout."

Régina, le 16 mars 1931

J. E. ARMSTRONG,
Président, Commission des Liqueurs

L'Encyclique "Casti Connubii" SUR LE MARIAGE

(suite et fin)

Il ne résultera de là, certainement ni danger ni amoindrissement pour les droits de l'Etat et pour son intégrité : toute défiance, toute crainte, à cet égard, est vaine et sans fondement : Léon XIII l'a déjà clairement montré : "Personne ne doute que le divin Fondateur de l'Eglise, Jésus-Christ, n'ait voulu que la puissance ecclésiastique fût distincte de la puissance civile et que chacune fût libre et apte à remplir sa mission propre, avec cette clause toutefois, qui est utile à chacune des deux puissances, et qui importe à l'intérêt de tous les hommes, que l'accord et l'harmonie régneraient entre elles... Quand l'autorité civile s'accorde avec le pouvoir sacré de l'Eglise dans une entente amicale, cet accord procure nécessairement de grands avantages aux deux puissances. La dignité de l'Etat, en effet, s'en accroît, et, tant que la religion lui sert de guide, le gouvernement reste toujours juste. En même temps, cet accord procure à l'Eglise des secours de défense et de protection qui sont à l'avantage des fidèles" (*Litt. Encycl. "Arcanum"*, 1880).

Pour apporter un exemple récent et clair, c'est suivant cet ordre et absolument selon la loi du Christ que dans le traité heureusement conclu entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie — même en ce qui concerne les mariages, un accord amiable est intervenu, une entente a été établie, comme il convenait à une nation telle que l'Italie, dont l'histoire est glorieuse et dont les antiques souvenirs sont sacrés. Dans le pacte de Latran, voici ce qu'on lit : "L'Etat italien, voulant rendre à l'institution du mariage, qui est le fondement de la famille, une dignité conforme aux traditions de ce peuple, reconnaît les effets civils du sacrement de mariage célébré conformément au Droit canonique" (*Concord. Art.* 34. *Acta Apost. Sed.*, XXI, 1929, p. 290). Les derniers chapitres du traité développent cet article et ce principe.

Voilà qui peut servir d'exemple et d'argument, même de notre temps où, hélas ! l'absolue séparation de l'Etat et de l'Eglise (et même de toute religion) est si souvent proclamée, contrairement à l'ordre établi par Dieu, et célébrée comme un heureux fruit du progrès de la civilisation... pour montrer qu'une puissance suprême peut s'unir et s'associer avec une autre, sans aucun détriment des droits et de la souveraineté réciproques, par un accord mutuel et un pacte amical, pour le bien commun de toutes deux. Il y a ainsi, de la part des deux puissances, un commun souci de ce qui se rapporte au mariage, et grâce à ce souci, des maux dangereux ou même un désastre imminent sont écartés des foyers chrétiens.

CONCLUSION

Toutes ces questions, Vénérables Frères, que nous venons de considérer attentivement avec vous, émus de sollicitude pastorale, Nous voudrions qu'elles soient abondamment propagées parmi tous Nos chers Fils confiés de près à vos soins, autant qu'il y a de membres dans la famille chrétienne, selon les lois de la prudence, bien entendu, pour que tous connaissent parfaitement la vraie doctrine du mariage, pour qu'ils se gardent avec soin des dangers apprêtés par des fauteurs d'erreur, et surtout pour que, "renonçant à l'impiété et aux convoitises mondaines, ils vivent dans le siècle présent selon la sagesse, la justice et la piété, en attendant la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur, Jésus-Christ" (*Tit.* II, 12-13).

Fasse donc le Dieu Tout-Puissant "duquel tire son nom toute famille dans les cieux et sur terre" (*Ephes.* III, 15) qui fortifie les faibles et donne courage aux pusillanimes et aux timides, fasse le Christ Seigneur et Rédempteur, "qui a institué et amené à leur perfection les augustes sacrements" (*Conc. Trid.*, sess. XXIV), qui a voulu et établi que le mariage soit une mystique représentation de son union avec l'Eglise, fasse l'Esprit-Saint, Dieu Amour, lumière des coeurs et force de l'esprit, que ce que Nous avons exposé en cette Lettre, concernant l'auguste sacrement du mariage, la loi et la volonté admirables de Dieu à son sujet, les erreurs et les dangers qui le menacent, les remèdes à y apporter, tous comprennent cet enseignement, se l'approprient d'un coeur bien disposé, et, la grâce divine aidant, le mettent en pratique. Et que par là refleurissent et revivent dans les foyers chrétiens une fécondité bénie de Dieu, une foi sans souillure, une inébranlable fermeté, les richesses et la plénitude des grâces de ce sacrement.

En même temps que Nous répandons très humblement Nos prières devant le trône de grâce, pour que Dieu, auteur de toutes les grâces, "lui qui produit en nous le vouloir et le faire", daigne ainsi en disposer et accorder ce que Nous lui demandons, selon sa Bonté et sa Puissance infinies. Nous vous accordons de tout coeur la Bénédiction apostolique, gage de l'abondante Bénédiction de ce même Dieu tout-puissant, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confiés à votre soin et à votre vigilance.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 31 décembre de l'année 1930, de notre Pontificat la neuvième.

(Signé :) PIE XI, Pape.

Les Centres Franco-Canadiens

WHITE STAR, Sask.

— Durant le mois de février, il y eut deux parties de cartes au profit de notre église : la première organisée par Mme Balfour, eut lieu chez Mme I. Russell ; la seconde eut lieu chez Mme A. Masserey. Les deux soirées rapportèrent environ 50 dollars.

A l'élection des commissaires d'école du mois de janvier, M. E. Clavier fut élu ; Mlle A. Burke remplace Mlle Gagen comme maîtresse d'école à White-Star.

—M. McKing, le nouveau propriétaire de la ferme de M. Hughes, est arrivé récemment.

— Naissances : M. et Mme A. Moreau, un garçon ; M. et Mme O. Cartier, un garçon ; M. et Mme McCardle, un garçon.

Le 2 mars, environ une dizaine de personnes se rendirent à Prince-Albert pour entendre M. McPhail, président de la Coopérative du blé.

— M. Hertzog a vendu sa ferme et se propose de s'installer sur un *homestead*, au nord de Padockwood.

LAFLECHE, Sask.

— Le docteur et Mme P.-E. Lavoie, de Glenworth (Saskatchewan) sont heureux de faire part à leurs nombreux parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph Philias Emile ; parrain, M. Philias Lavoie, grand-père de l'enfant ; marraine, Mlle Cécile Lavoie, soeur de l'enfant.

— M. et Mme Joseph Lagassé, de Glenworth (Saskatchewan), sont en voyage à Saint-Paul et Rochester (Etats-Unis) pour quelques semaines ; nous leur souhaitons bon voyage.

— Mercredi dernier, la petite Marie-Thérèse, âgée de 4 ans, enfant de M. et Mme Delma Gervais, a eu le malheur, en jouant, de tomber dans la cave et se casser un bras. Espérons qu'elle guérira au plus vite.

— M. et Mme A.-N. Bourassa nous sont revenus de St. John (North-Dakota) après un séjour d'un mois agréablement passé chez des parents et amis.

— M. Clément Périgny est revenu de Leader (Saskatchewan), après une absence d'un an.

— Mme Elie Matte, de Ponteix, était de passage à Laflèche, cette semaine.

— M. et Mme Joseph Cantin, leur fille Rose-Aimée ainsi que leur fils Ernest ont été à Assiniboia pour affaires la semaine dernière.

— La Cie Massey-Harris à Laflèche annonce qu'elle vient d'ouvrir une nouvelle agence avec la *Laflèche Cooperative Association Ltd.* Elle aura en mains des machines neuves, des machines usagées, et une ligne complète de marceaux de rechange. M. Eugène Bachelu en est le secrétaire-trésorier.

— Mlle Henriette Boncerey, de Laflèche, est en voyage pour quelques semaines à Hazenmore (Saskatchewan).

ST-EUSTACHE, Man.

— Le 9 février, mariage de M. Joseph Alarie, fils de Napoléon Alarie, et de Mlle Armandine Têtu, fille de M. C.-A. Têtu.

— Le 12 février, Mère Saint-Henri et Soeur Marie-Eugène, avec 29 de leurs élèves, sont venus entendre la voix du Pape au radio chez le docteur Marsolais. Malgré qu'il y avait un grand bruit, nous avons parfaitement bien compris beaucoup de mots lorsque le Saint-Père a donné la bénédiction.

— M. Pierre Plante est décédé le 13 février à l'hôpital de Saint-Boniface, emporté par un cancer d'estomac. Les funérailles ont eu lieu à Saint-François-Xavier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

— Le 17, Mme Gabriel Saint-Cyr (Vve de feu Zéphyrin Marchand) est décédée à l'âge de 47 ans. Les funérailles ont été présidées par M. l'abbé J.-A. Bastien en l'église de Saint-Eustache.

— Le 22 février, un grand nombre d'amis et amies ont fêté les 27 ans de M. Hervé Marsolais chez son père. On s'est amusé ferme jusqu'au matin.

— M. Domina Letourneau s'est mis à la tête d'un groupe de jeunes gens pour se former un cercle local, qu'ils ont nommé le Cercle athlétique de Saint-Eustache, dont le président honoraire est M. le curé Bastien ; le docteur Marsolais, vice-président honoraire ; Eugène Girard, président ; Paul Beaudin, vice-président ; Hervé Marsolais, secrétaire ; Hilaire Lachance, trésorier ; conseillers : Henri Letourneau, Paul Girard, Arthur Beaudin, Armand Rivard, Jean Ménard.

Le comité s'est réuni pour se préparer à donner un concert vers le 15 de mars à la salle paroissiale.

— Cette soirée aurait déjà eu lieu mais elle a été retardée par la maladie que M. le curé vient de subir. M. le curé a gardé la chambre depuis une quinzaine. M. l'abbé Gagnon, de Saint-Boniface, est venu deux dimanches de suite nous dire la messe. Nous sommes heureux de constater que maintenant M. le curé pourra vaquer lui-même à son ministère.

Naissances.

— M. et Mme Atchez Alarie, un fils, le 8 février.

M. et Mme Daves Bremner, un fils, le 8 février.

M. et Mme Arthur Dorval, une fille, le 24 février, chez le docteur Marsolais.

— Mlle Ruth Aikman a passé une quinzaine de repos chez le docteur Marsolais, au mois de février.

— Nous avons une température idéale ; les chemins sont beaux. Aussi les gens commencent non seulement à faire des voyages d'affaires, mais aussi des promenades. On espère et on dirait que la crise financière va prendre fin !

TITANIC, Sask.

— Notre église déjà si jolie, si coquette à l'intérieur, vient encore de s'enrichir de deux autels latéraux. De style gothique tous les deux, d'une blancheur éclatante, avec quelques lisérés d'or par-ci par-là, ils s'harmonisent très bien avec le maître-autel, de style gothique lui aussi. Mais ce qui nous les rend plus attrayants pour nous, ces deux chefs-d'oeuvre, sont dus au talent de trois artistes de la paroisse. L'un surmonté d'une niche, d'un travail, d'un goût exquis, est dédié à saint Joseph et est dû à M. Marius Bonthoux ; l'autre, un peu plus grand, avec ses trois niches, reliées entre elles par un système de colonnades, d'un effet très pittoresque, est dû au talent réuni de MM. Alphonse Bonthoux et Daniel Labossay. Cet autel est dédié à la sainte Vierge, ayant d'un côté saint Antoine de Padoue et de l'autre la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. Bravo pour ces trois artistes qui passent leurs loisirs à embellir leur église : excellent moyen d'attirer sur eux les bénédictions du ciel ainsi que sur toute la paroisse.

Désormais notre bon curé pourra en toute sécurité entourer son autel d'une troupe de petits enfants de choeur, sans crainte de voir ses statues montées jusqu'ici sur des piédestaux plus ou moins solides, aller s'abattre sur les planches.

— Les acteurs du cercle Saint-Jean-Baptiste de Titanic se sont réunis l'autre soir chez M. B. Rio, dans le but d'organiser une soirée récréative au profit de leur église. Ils n'en sont pas à leur début; c'est donc dire que cette soirée sera un succès et un vrai régal pour tout le monde. J'en reparlerai dans le *Patriote.*

MONTMARTRE, Sask.

— Le dimanche 8 courant, eut lieu au sous-sol de l'église la première partie de cartes organisée par notre nouveau cercle paroissial. Le dévouement du comité, secondé par le bon esprit et la bonne entente de chacun a contribué au succès de cette charmante soirée. La salle était comble comme par les bonnes années, ce qui fut le meilleur encouragement au cercle paroissial et la plus belle récompense pour leur travail d'organisation. Ils méritent nos félicitatons. A tous ceux qui étaient présents nous offrons nos plus sincères remerciements et nos meilleurs souhaits de bienvenue à nos futures réunions récréatives.

La soirée a débuté par le chant d'un pot-pourri canadien, sous la direction de l'habile et dévoué M. Jos. Lévesque ; au piano, M. Adolphe Breton ; faisaient partie du choeur : MMmes G. Gratton, L.-P. Côté, G. Provencher ; Mlles Yvonne et Germaine Ecarnot, K. Lescelleur, L. Goulet, Irène Lavoie et Mathilde Beaulieu ; MM. G. Gratton, Albert Lévesque, Arthur Corriveau, Jos. et Paul Beauchemin, Lucien Vertefeuille et Edwin Lavoie. Ces chants furent suivis de la partie de cartes dont voici les noms des gagnants : prix des dames : Mme Rosaire Lachambre, premier prix ; Mme Charles Lévesque, 2ème prix ; Mme Alice Arras, consolation ; prix des hommes : M. U. Robert, premier prix ; M. Jos. Gallant, 2ème prix ; M. Bernard Coolican, consolation.

Trio : chant d'oiseau par trois tout petits garçons : François Gratton, Roger et Lucien Fournier.

Solo : Mme G. Provencher ; au piano, Mlle L. Goulet.

Duo : Mlles K. Lescelleur et L. Goulet.

Solos : MM. A. Corriveau, Lucien Vertefeuille et Osorius Bilodeau ("La Bonne Liaison dans le comptage des oeufs).

Pot-pourri canadien par un choeur mixte dirigé par M. Jos. Lévesque ; au piano, Mlle Yvonne Ecarnot.

— Baptême : A M. et Mme Georges-Antoine Lévesque, un fils né le 9 mars, baptisé le 10, Joseph Dolor; parrain et marraine, M. et Mme Chs Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

— Mme Solomon Léveillé, de Shaunavon, est en promenade chez son fils, M. Alfred Léveillé.

— M. et Mme O. Langlois sont de retour d'une promenade à Wolseley.

— M. et Mme F. Rainville sont allés visiter des parents et amis à Wolseley.

— MM. L.-P. Côté, Jos. Perras, M. Ecarnot, J.-E. Conn, Al. Storey, J.-H. Parker, Ed. Lavoie, P. Beauchemin sont allés jouer au *curling* avec leurs amis de Glenavon : il aurait fallu une troisième partie pour décider le championnat.

— MM. Geo. Gratton et R. Swinton ont assisté à une assemblée du *Pool* à Kipling.

— MM. les abbés J.-A. Thériault, J.-A. Foisy et J.-A. Turgeon se sont rendus à Odessa pour prêter main forte à leur confrère, M. l'abbé Chs Sauner, durant les trois jours des Quarante-Heures. S. G. Mgr McGuigan, accompagnée de son grand vicaire, Mgr Jannsen, s'est aussi rendue à Odessa. A la messe, Sa Grandeur assistait au trône, accompagnée des RR. PP. H. Habets, O. M. I., et A.-J. Janssen, V. G. Messe solennelle ; célébrant, M. l'abbé J.-A. Turgeon ; diacre, R. P. Hetzger, sous-diacre, M. l'abbé Foisy. Au sanctuaire on remarquait MM. les abbés C. Sauner, J.-A. Thériault, P. Schorr. Le sermon fut donné en anglais par S. G. Mgr McGuigan.

— Dimanche, le 22, aura lieu au sous-sol de l'église la première partie de cartes, organisée par le nouveau comité des Dames patronesses du Couvent. Nous espérons que l'assistance sera aussi nombreuse qu'à la partie du 8, organisée par le comité paroissial. Le programme sera tout aussi intéressant, sinon plus, et il y aura bon nombre de magnifiques prix.

STORTHOAKS, Sask.

— Le 9 mars au soir nous avons eu à Storthoaks un débat sur le *pool obligatoire.*

M. A. Seguin, commerçant du village, nous a parlé au moins pendant deux heures en faveur du *pool cent pour cent.* M. J.-W. Smith soutint la négative. L'assistance était nombreuse ; il y avait au moins 150 personnes.

Je pense bien que beaucoup s'en retournèrent chez eux convaincus que le *pool obligatoire* avait du bon. M. Smith ne parla pas aussi longtemps, mais ses arguments furent tout à fait convaincants.

— M. Osias Beaudoin et Mme J.-B. Paradis doivent nous revenir cette semaine de l'hôpital des SS. Grises de Régina, où ils ont suivi un traitement.

— Mme Gérard Beaudoin nous a quittés pour aller visiter sa mère à Torquay (Saskatchewan). Mme Labonté est dangereusement malade.

— M. Elzéar Bourget est aussi à l'hôpital d'Arcola pour blessures qu'il s'est infligées en travaillant au chemin à l'est de Carlyle.

MEYRONNE, Sask.

— Le représentant du *Patriote*, M. J.-A. Béliveau, est venu saluer quelques-uns de ses anciens amis à Meyronne, et cela nous fit certainement plaisir de lui serrer la main. Et, pour être fidèle à une promesse que M. Béliveau m'a, pour ainsi dire, extorquée, j'ai entrepris de vous envoyer cette chronique.

L'hiver semble avoir repris de plus elle, et malgré la dépression qui règne partout, les amateurs du *curling* s'en donnent à coeur-joie. Plusieurs équipes des villages voisins sont venues se disputer les prix offerts par les gens d'affaires de Meyronne, et la glace est tenue occupée tous les jours jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Paul Rivard, le propriétaire de la salle de billard, a pris une part active à tous les *bonspiels* qui se sont tenus dans les environs, et en a rapporté, outre plusieurs prix, 2 coupes en argent qui, en ce moment, ont pris place parmi les bouteilles de *hair tonic* et *shampoo*, dans son salon de coiffure.

— Un jour, la semaine dernière, le tocsin a réveillé les habitants de Meyronne vers 5 heures 30 du matin, pour combattre le feu qui avait pris dans un des magasins, mais les efforts combinés des équipes de Meyronne, de Kincaid et de Woodrow furent insuffisantes, car l'incendie avait déjà pris des proportions considérables. Heureusement que le vent était très faible, car, avec un vent comme nous avons parfois, le village entier y aurait passé.

Le propriétaire du magasin détruit, M. Haddad, se propose de rebâtir en briques ou en pierre aussitôt que les arrangements auront été complétés avec les compagnies d'assurances.

Il est difficile d'établir la cause de l'incendie, mais il serait bon de prendre des mesures très sérieuses pour empêcher les enfants de porter des allumettes dans leurs poches.

— Le maître des Postes, M. Dayman, est à faire rebâtir un nouveau bureau de poste sur l'emplacement de l'ancien bureau qui fut détruit par le feu l'automne dernier, et c'est M. Van Eslande, gérant de la McIlrath Lumber Co. qui lui a fourni le matériel de construction.

Le fils de M. Edouard Roy, Bruno, est revenu à Meyronne après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital de Régina, et il est à espérer que le petit Bruno pourra bientôt revenir à l'école.

Depuis trois semaines, M. le curé a commencé les leçons de catéchisme le dimanche après la grand'messe. Il y a deux classes : une pour les enfants de langue française et une pour ceux de langue anglaise. Il y en a près d'une cinquantaine qui suivent les leçons, et afin de faire des progrès plus rapides, M. le curé a bien voulu accepter les services de M. Van Elslande pour enseigner le catéchisme aux Anglais.

— Le samedi, M. le curé va faire le catéchisme chez M. Bouvier, père, pour les enfants qui ne peuvent venir à la messe le dimanche.

— Madame Laplante est revenue de l'hôpital de Gravelbourg, où elle a subi une opération, et semble en bonne voie de guérison. Nous sommes heureux de constater que M. Laplante, qui a été souffrant depuis plusieurs semaines, commence à se redresser et avoir un peu meilleure apparence.

— Le petit Léo Therens, qui a été opéré pour l'appendicite dernièrement, et dont l'état inspirait de vives inquiétudes pendant plusieurs jours, semble avoir repris le dessus, et nous espérons vivement qu'il continuera à faire des progrès rapides dans le recouvrement de la santé.

— Le docteur Piché s'est montré très dévoué envers ce jeune patient et nous pouvons dire que si Léo s'en réchappe, il doit une fière chandelle au docteur.

— Plusieurs résidents non catholiques de Meyronne, qui ont subi des traitements à l'hôpital de Gravelbourg, ne manquent pas de louange à l'égard de cette institution, qui ne le cède en rien aux hôpitaux des grandes villes, et après un séjour de quelques semaines dans un tel institut, sous les soins de religieuses capables et dévouées ces amis non catholiques sont à se demander ce qui peut bien causer cette haine contre les institutions religieuses, qui anime nos gouvernants de l'heure présente.

(Suite à la page 7)

Robin Hood FLOUR
Fait du pain, des gâteaux et une pâtisserie meilleurs

Quand les grands chefs des Sauvages venaient, en grande pompe, rendre visite aux Intendants, leur présent le plus précieux était un tabac aromatique, provenant des champs fertiles qui sont devenus le Canada français.

C'est le même riche tabac de Québec, récolté dans les mêmes champs, mais choisi et mélangé par des experts, dont vous jouissez tant quand vous fumez

10c
Le paquet
Aussi en boîtes (½lb) de 50c

LE TABAC A FUMER NATUREL
l'ALOUETTE
le choix des connaisseurs

C'est un merveilleux mélange des meilleurs tabacs du vieux Québec.

Le paquet scellé, enveloppé de papier ciré, garde le tabac en parfaite condition. Pas d'ennui avec l'ALOUETTE —vous ouvrez le paquet—vous chargez.

COUPON-PRIME DANS CHAQUE PAQUET

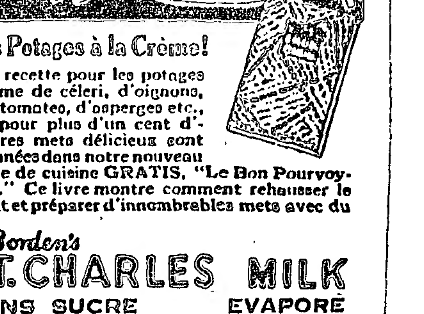

Des Potages à la Crème!
La recette pour les potages crème de céleri, d'oignons, de tomates, d'asperges etc., et pour plus d'un cent d'autres mets délicieux sont données dans notre nouveau livre de cuisine GRATIS, "Le Bon Pourvoyeur." Ce livre montre comment rehausser le goût et préparer d'innombrables mets avec du

Borden's
ST. CHARLES MILK
SANS SUCRE — EVAPORÉ

Borden Co., Limited
115 George St., Toronto
Envoyez-moi un exemplaire gratis de votre nouveau livre de cuisine.
Nom ....
Adresse..........................

ST. C. 12F

"Ci-inclus Mandats"

POUR expédier des fonds par la poste au Canada, aux Etats-Unis ou dans les Iles Britanniques, servez-vous des Mandats de la Banque Royale du Canada. Vous pouvez vous les procurer à l'une ou l'autre des succursales de la Banque, payables en dollars ou livres sterling.

Achetez vos Mandats à la Banque Royale

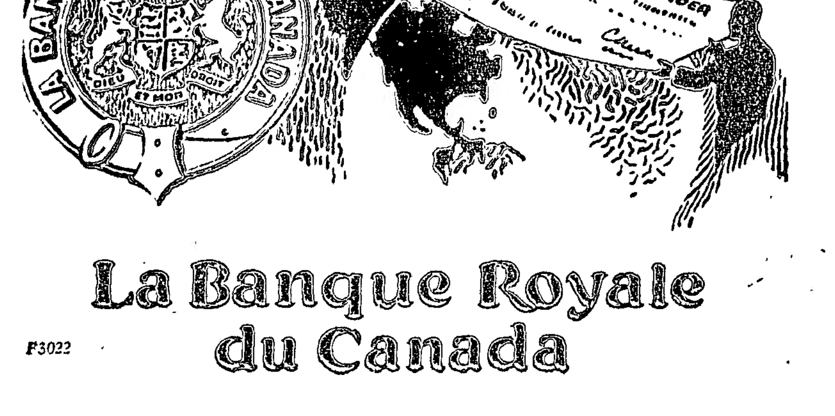

F3022
La Banque Royale du Canada

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

La Crise Economique

Qu'avons-nous gagné avec nos progrès modernes ?

Où que nous allions, c'est partout les mêmes doléances sur le malaise mondial, malaise d'autant plus inquiétant que nos hommes dirigeants et *nos économistes*, au lieu de mettre le doigt sur le mal et d'en indiquer le remède, ne savent que *nous faire entendre les mélodies* de leur belle musique oratoire autour de la question. On nous dit entre autres choses : "Ne soyons pas des broyeurs de noir, soyons optimistes, espérons que la crise passera et que le soleil de l'aisance brillera de nouveau dans les foyers. Sans doute, il n'est pas très gai de *broyer du noir ; il vaudrait* cent fois mieux broyer du pain, et pourquoi pas du pain blanc puisque nous avons tant de blé ?

Certes, nous le savons, la confiance est un grand appui moral et la première condition du succès dans toute entreprise. Mais sur quoi pouvons-nous baser notre confiance ?

Serait-ce sur l'égoïsme des rois de la finance et de l'industrie qui s'occupent du bien-être du peuple comme de l'an quarante ? Devons-nous croire que ce malaise dont nous souffrons va se passer tout simplement comme un rhume, quand ce n'est pas une simple crise, mais un système désastreux contre lequel il nous faut promptement réagir si nous ne voulons pas sombrer dans le déluge.

LE MARCHE DU BLE

Le blé ne se vend pas. Comment pourrait-il se vendre quand nous avons perdu jusqu'à notre propre marché domestique ? A l'heure présente, *une bonne partie de notre* population se compose de chômeurs que, économiquement parlant, nous pourrions appeler des morts, comme le dit la chanson : "un corps sans argent est un corps sans âme." Il va donc falloir changer de culture ; nous allons cultiver des pois au lieu du blé, puisque tant de monde ne sont aujourd'hui qu'à la soupe.

L'EUROPE ET LES ETATS-UNIS

Jamais nous avons vu l'imprévoyance humaine se manifester comme aujourd'hui. Qui n'aurait pas pu prédire ce qui est arrivé, quand après la guerre, nous avons vu déprécier jusqu'à 80 pour cent l'argent des grandes nations d'Europe, lesquelles étaient nos meilleurs clients ? En même temps est venu se joindre à ce formidable agent de destruction économique, la prohibition américaine. Cette dernière a fermé un grand marché à l'exportation des vins de ces mêmes pays qui en étaient de grands producteurs. Ne pouvant plus acheter notre blé à cause de la dépréciation de leur argent, ces pays ont alors labouré leurs champs de vigne pour y semer du grain, parce que, disait-on, on ne vit pas seulement de vin. Ils ont développé leurs colonies en Afrique et aujourd'hui c'est de ce côté que se dirige leur commerce. Aussi entendons-nous parler des Etats-Unis d'Europe dont le but de l'union serait de se détacher économiquement de l'Amérique du Nord. Voilà la situation qu'a bien méritée la sagesse américaine, ayant fait comme le marchand qui jetterait à la porte son client entré dans son magasin pour y acheter. Dans mon humble opinion, c'est là une des causes premières qui ont amené la dépression économique chez nos voisins, laquelle a une forte répercussion dans notre pays.

Jetons un coup d'oeil en passant sur les bienfaits (?) de cette fameuse prohibition.

Au lieu de protéger les intérêts de la morale, elle a plutôt porté un coup fatal dans un sens tout contraire, en provoquant l'usage des mauvaises drogues, la fabrication du "home-brew", le mépris de l'autorité, la désobéissance aux lois, et la contrebande, avec l'atmosphère qui entoure chacun de ces vices. Modes, usages, aussi ridicules que païens, se sont développés davan*tage ; toutes les folies du paganis*me se sont encore accentuées étant toujours loin d'être un élément de bénédiction et de bonheur. Revenons maintenant à ce qui a cours dans notre Canada, de même qu'aux Etats-Unis *et dans certains autres* pays.

LA GRANDE INDUSTRIE

C'est avec regrets que nous voyons l'égoïsme et le système de gros profits chez les grandes compagnies industrielles nous donner le spectacle du plus lamentable déséquilibre dans les affaires. Certains produits de la ferme se vendent à des prix qui ne paient pas même les *frais de leur transport* et qui sont devenus inaccessibles dès qu'ils ont passé par les mains des magnats de l'industrie. On a poussé *l'égoïsme jusqu'à intensifier la pro*duction d'une allure vertigineuse, tout en diminuant d'autant le pou*voir d'achat à cause du chômage.* Voilà une première manoeuvre loin d'être sage et qui nous a tous jetés dans le pétrin où nous nous débattons aujourd'hui.

(à suivre)

LE POOL

CIRCULAIRE No W-197

M. MOFFAT EST CONTENT DE CE QUE LE GOUVERNEMENT A ADOPTE LE *GRAIN MARKETING ACT.*

M. R.-J. Moffat, gérant directeur du *Pool* de la Saskatchewan, a fait *la déclaration suivante relativement* à l'adoption par la législature du *Grain Marketing Act* **1931 et du** *Referendum Act, tels que demandés* par la coopérative du blé.

"Nous sommes naturellement très satisfaits de l'acte législatif établissant le *Pool obligatoire,* tel que passé à la session de la législature. *L'adoption de cette législa*tion fraye le chemin au verdict des producteurs de la province sur cette question et prépare un vote favorable lors du referendum, vote solide qui représentera le bloc des producteurs.

"Nous regrettons un ou deux amendements apportés à cette législation, en particulier l'extension de la classe des voteurs sur cette question et l'expression des bulletins qu'on s'est proposé de distribuer. Nous croyons que ces deux changements ne sont pas selon les meilleurs intérêts de la province et qu'ils étaient destinés à amadouer les plus irréductibles antagonistes du principe de la législation relative au *pool* en appuyant indûment sur le côté obligatoire, caractéristique inhérente à toute loi, et en accordant le droit de voter au sujet d'une question *agricole toute* spéciale à des gens qui n'en sont pas au courant.

"D'un autre côté, la plupart des modifications, au texte original de la législation, tel que présenté à la législature pour la première fois, n'ont pas grande importance à notre point de vue et nous sommes obligés de reconnaître qu'il appartient à la législature de faire les changements jugés convenables par les membres de la Chambre.

"Seule la législation est responsable des lois adoptées, bonnes ou mauvaises ; et lorsque nous aurions préféré une autre expression dans certains cas, nous sommes tout de même satisfaits de l'ensemble.

"Il nous sera maintenant possible de présenter au public de cette province le contenu de cette législation d'une façon déterminée, claire et exacte, et de travailler à ce que le referendum ait lieu assez tôt, afin que la nouvelle coopérative puisse disposer de la prochaine récolte."

x

Les apparences...

— Ah ! ah ! docteur, vous faites de la peinture !

— Mon Dieu ! oui, mais pour tuer le temps !

— Tiens ! mais vous n'avez donc plus de clients ?

x x x

Quand je travaille...

Le chemineau, solide et bien portant. — Donnez-moi quelque chose à manger, madame, je meurs de faim !

La dame. — Pourquoi ne travaillez-vous pas, si vous avez faim ?

Le chemineau. — Parce que, quand je travaille, j'ai encore plus faim, madame !

LE CARNET DE LA MENAGERE

"Le fromage est très important pour la ménagère, à cause de sa haute valeur nutritive et spécialement du haut pourcentage de protéine ou de matériaux formateurs de muscles qu'il renferme, en raison de la facilité avec laquelle il se conserve et se prépare pour la table, de son goût appétissant et de la grande variété de façons dont il peut être servi." (Dr C.-F. Langworthy, ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.)

Une livre de fromage de lait écrémé équivaut à une livre de viande ; une livre de fromage de lait entier équivaut à deux livres de viande. La valeur nutritive du fromage étant reconnue, toute ferme qui dispose d'une certaine quantité de lait devrait entreprendre la fabrication, d'ailleurs facile du fromage.

Voici une méthode qui donne de bons résultats. Coulez le lait dans un bassin, marmite, bouilloire ou autre large récipient. Faites chauffer très doucement sur l'arrière du poèle, en brassant continuellement jusqu'à température de 88 à 90 degrés. Retirez complètement du po[illegible] ; il ne faut pas que le fond risque de chauffer davantage.

Ajoutez de la couleur à fromage (celle pour le beurre ne convient pas), d'ordinaire un tiers de cuiller à thé par 50 livres de lait. Brassez bien.

Ajoutez ensuite la présure Rennet, soit liquide ou en tablette, en suivant la direction. Brassez vivement pendant trois minutes, puis plus doucement. Lorsque la houle à la surface devient plus lente, arrêtez avant que le caillé ne se forme.

Recouvrez le bassin ; laissez reposer une heure. Enfoncez le doigt obliquement dans le caillé : s'il se produit une cassure nette au-dessus du doigt, le caillé est assez ferme pour être taillé ; sinon, laissez encore quelque temps.

Vous coupez le caillé verticalement sur les deux sens, à un pouce de distance ; puis horizontalement afin d'avoir des carrés d'un pouce à peu près.

Remettez le bassin sur l'arrière du poèle et faites chauffer lentement jusqu'à 102 degrés, en brassant continuellement, sans briser les carrés. Retirez du poèle. Brassez pendant vingt minutes. Le caillé aura alors diminué de plus de la moitié. Pour s'assurer s'il est cuit, prenez-en une poignée, serrez fortement. Si, en ouvrant la main, il ressout comme du caoutchouc, il est cuit ; si, au contraire, il est mou et s'attache ensemble, continuez à brasser encore.

Quand il est à point, enlevez le petit lait, soit avec une passoire, soit en mettant le couvercle et en retournant le vaisseau pour qu'il s'égoutte. *Quand le petit lait est* enlevé, salez en raison d'une once par quatre livres de caillé : mêlez bien jusqu'à ce que le sel soit fondu. Emmoulez.

Pour moule, une chaudière de ferblanc à côtés droits, défoncée. Remettez le couvercle qui sert de fond, pour pouvoir le remettre sur le dessus du fromage.

Doublez le moule de coton à fromage ; videz-y le caillé, pressez bien, repliez le coton ; ajoutez le rond de ferblanc par-dessus. Tournez le moule à l'envers sur une jarre, qui entre dedans. Mettez par dessus un poids de 25 livres ; laissez jusqu'au lendemain. Démoulez, marquez la date sur chaque meule, placez dans un endroit frais d'une température de 60 degrés environ. Retournez les meules chaque jour. Pour garder l'humidité nécessaire et empêcher la moisissure, lavez de temps en temps le fromage dans de la saumure. Au bout d'un mois ou six semaines, la maturation sera complète.

x x x

L'étranger grognon. — Pourquoi la compagnie a-t-elle *construit* la gare si loin du village ?

L'agent, poliment. — Pour qu'elle soit plus rapprochée du chemin de fer, monsieur.

Notes Agricoles

La production augmente

La lettre-nouvelles de la division fédérale de l'Industrie laitière et de la réfrigération signale une augmentation sensibile dans la production du beurre de beurrerie. D'après les rapports préliminaires reçus de six provinces la production pendant l'année du calendrier de 1930 serait la suivante (les chiffres correspondants de 1929 entre parenthèses) :

Nouvelle-Ecosse, 4 721 118 livres (4 286 531) ; Nouveau-Brunswick, 2 032 173 (1 860 173) ; Ontario : 62 000 000 (59 185 194) ; Manitoba : 15 786 896 (15 472 109) ; Saskatchewan : 43 750 000 (14 786 205) ; Alberta : 17 500 000 (16 004 403).

x

Vous pouvez aider à embellir le canada

"Embellissez les abords de votre maison pour que le Canada soit *plus beau." Telle est la devise qui* a été adoptée dans une campagne pour stimuler l'intérêt personnel dans l'horticulture ornementale, dans tout le Dominion. Prenant l'initiative dans cette campagne, le Conseil canadien d'Horticulture, avec le concours du ministère fédéral de l'Agriculture, par l'intermédiaire *de ses fermes expérimentales*, a publié un livret traitant de toutes les phases de l'embellissement des abords de la maison au Canada, préparé par un architecte paysagiste d'une grande habileté. Ce manuel fournit non seulement des plans qui conviennent le mieux aux *conditions canadiennes*, mais une liste complète des plantes, arbrisseaux, arbres et plantes d'ornement, d'origine canadienne, spécialement adaptés au Canada. Ce livre, qui a été distribué par le Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, se vend 25 cents.

x

Ce qu'une poule mange

En ce moment où l'on cherche par tous les moyens à utiliser les produits et sous-produits de la ferme, il peut être intéressant de savoir la quantité de nourriture qu'une poule peut convertir en oeufs au cours d'une année. Il ne saurait y avoir de guide plus sûr sous ce rapport que la moyenne des moyennes de la quantité de nourriture consommée dans les concours de ponte, déterminée d'après les données de six années consécutives et représentant toutes les provinces du Dominion. Ces chiffres indiquent que la poule ordinaire consomme 157.4 livres de nourriture *par année. Sur ce total,* 83.6 pour cent se composent de grain et 22.8 pour cent de verdure. Si l'on y ajoute 41.2 livres de lait, la quantité de nourriture venant directement de la ferme représente 147.6 livres par oiseau, soit plus de 93 pour cent de la quantité nécessaire. La nourriture supplémentaire comprenait 3.3 livres de déchets, 1.9 livre de gravier, 3.4 livres de coquilles et 1.2 livre de charbon de bois. Une bande de 150 poules convertira en oeufs 8 856 livres d'aliments produits sur la ferme et dans des conditions ordinaires elle donnera un bénéfice de 100 pour cent sur le coût des aliments aux prix courants. C'est là un revenu qui n'est pas à négliger sur n'importe quelle ferme. — Ministère fédéral le l'Agriculture.

x

Liste de bonne semence

Une nombreuse variété de graines de légumes potagers est offerte tous les ans aux cultivateurs, mais ce n'est pas toutes ces variétés qui conviennent aux conditions canadiennes. L'un des services les plus utiles que peut rendre le Ministère fédéral de l'Agriculture est d'éprouver la semence pour voir si elle convient aux conditions canadiennes. La division des semences a préparé une liste des principales variétés de légumes potagers, où se trouvent les variétés d'un mérite supérieur pour les conditions canadiennes. On peut se procurer le feuillet 111 (Nouvelle série) gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

x

Employez des grains cultivés au Canada pour vos volailles

Pour apporter un soulagement à la situation actuelle des aliments, le Service de l'Aviculture des fermes expérimentales fédérales a fait une étude des grains canadiens pour voir à quel point ils conviennent aux volailles. L'orge s'est montrée tout aussi bonne que le blé d'Inde jaune, lorsqu'on y ajoute des succédanés sous forme d'huile de foie de morue et de verdure. Un feuillet spécial (128—Nouvelle série) qui vient de sortir de l'imprimerie donne des instructions complètes au sujet de l'emploi des grains domestiques pour l'alimentation des volailles. Ce feuillet est distribué gratuitement par le Bureau des publications, Ministère fédéral, à Ottawa.

x

La suppression de la perte des poussins

Maintenant que l'on peut prévenir la maladie du pullorum (diarrhé blanche), par la suppression de toutes les volailles réagissant à l'épreuve du sang dans une bassecour, la perte de poussins sur les fermes canadiennes ou dans les établissements avicoles devrait être largement réduite. Les essais con*duits pendant de nombreuses an*nées par le Service de l'Aviculture des fermes expérimentales fédérales, indiquent que la maladie peut être complètement éliminée et que la mortalité résultant de cette cause peut également être réduite. Le pullorum seul cause une perte aux poussins qui se chiffre par des millions de dollars tous les ans et M. F.-C. Elford, l'aviculteur du Dominion, déclare que l'on pourrait éviter une bonne partie, sinon la totalité de cette perte.

x

Robert doit apprendre l'anglais, mais son caprice et sa paresse dominent le sentiment du devoir. Le professeur lui indique qu'il faut prononcer *i* comme *aï.*

Robert prononce désespérément *i...*

Exaspéré, le maître lui tire l'oreille.

— *Aï !* hurle le jeune monsieur.

— Enfin, dit le maître satisfait, nous y sommes ; vous avez bien prononcé, cette fois !

Présence d'esprit.

— Madame, je viens voir votre mari pour une petite note...

— Mon mari est parti hier, Monsieur.

— ...une petite note que je venais lui payer.

— Mais il est revenu ce matin, Monsieur.

Les insomnies proviennent de l'indigestion

Rien ne déprime davantage et plus rapidement que des séries de nuits d'insomnie et d'agitation, d'assoupissement coupé de cauchemars. Elles sont souvent dues à une mauvaise digestion et il suffit de prendre un peu de Magnésie "Bisuratée" après le dernier repas ou avant de se coucher pour y remédier. Ce traitement calme l'estomac, neutralise les excès d'acidité, prévient les inconvénients de la fermentation et assure le sommeil que donne une digestion bonne et normale. On peut se procurer de la Magnésie "Bisuratée" en poudre ou en comprimés de toutes les bonnes pharmacies et, en faisant un simple essai, vous serez convaincus de son efficacité.

Fermiers,

Lisez ce que

Henry Wise Wood

(Président du Pool de l'Alberta)

Dit d'un Pool Obligatoire

!

Au meilleur de ma connaissance ce qui suit est exactement ce que les personnes en faveur du Pool 100 p.c., demandent. Si le gouvernement passe une loi obligeant tous les fermiers à vendre leur blé par le dit Pool 100 p.c., le contrat est dès maintenant gâté, et le producteur livrera par vertu du mandat législatif et non par vertu du contrat. Il n'y aura plus de Pool volontaire, sous cette loi le fermier ne sera plus indépendant et ne pourra pas par conséquent jouir de ses droits comme citoyen libre. Le signataire de contrat sera attaché tel que celui qui n'en signe pas. Nous serons tous esclaves de ce commerce. Notre liberté aura cessé; notre développement en apprenant les choses par la pratique, aura aussi cessé. Jusqu'ici, tel que l'est concerné le vrai progrès, nous serons plus arriérés que nous l'étions en 1923.

(de l'Adresse annuelle aux Fermiers de l'Alberta, tel que rapporté dans l'U. F. A., le 1er février 1930.)

VOTEZ CONTRE LE POOL OBLIGATOIRE!

Ce message vous vient d'une association de fermiers qui croient sincèrement en une organisation contre le proposé Pool Obligatoire.

ASSOCIATION CONTRE LE POOL OBLIGATOIRE

Afin de continuer cette campagne, nous avons besoin de votre cotisation et contribution.

E. H. PETERSMEYER, Sec.-Trés.
409 McCallum-Hill Bldg., Régina, Sask.
Ci-inclus $............ dont $100 en paiement de ma cotisation à l'Association contre le Pool Obligatoire.
Nom ....
Adresse ....
P.L.

NEW YORK PLYMOUTH **LIGNE FRANCAISE** HAVRE PARIS

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Hâvre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
Ile de France .... 27 mars 25 avril 15 mai
Paris .... 10 avril 30 avril 22 mai

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
Lafayette .... 24 mars 21 avril 21 mai
De Grasse .... 7 avril 7 mai 4 juin

NEW YORK—VIGO—HAVRE
La Bourdonnais .... 23 avril ....
Rochambeau .... 2 mai 30 mai 27 juin

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe.
Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $135.00

348 RUE MAIN, WINNIPEG, Manitoba
ou aux agents locaux

LA FORCE MOTRICE POUR LA CULTURE EST UNE EPARGNE

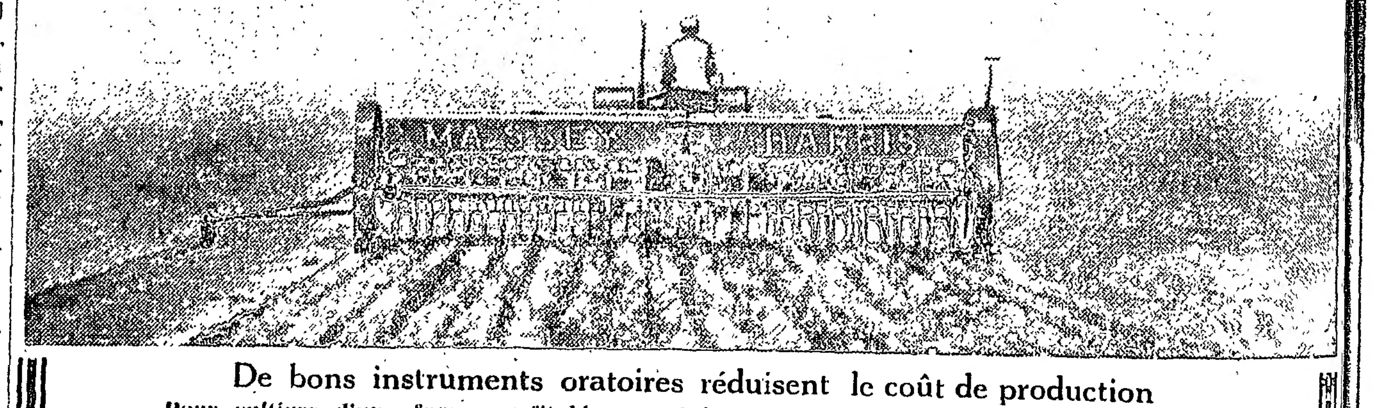

De bons instruments oratoires réduisent le coût de production

Pour cultiver d'une façon profitable quand les prix du grain sont bas, il est nécessaire d'avoir un matériel qui épargne le temps et le travail. Un vieux semoir peut être une perte d'argent en plusieurs façons. Il peut être trop petit pour la force motrice que vous dépensez, aussi pour la perte de gaz et huile, ce qui augmente le coût de production. Il peut être trop petit pour compléter les semences au temps opportun et donner un plus grand rendement. Un vieux semoir sème irrégulièrement, ce qui vous fait perdre du grain et retarde votre moisson.

Un nouveau semoir Massey-Harris No 11
vous aidera à diminuer le coût de production en plusieur manières

Vous pouvez commander la grandeur qui vous sera la plus économique. Il hâtera votre semence. En semant tout en même temps et surtout au temps propice, vous vous assurerez d'une grosse récolte qui mûriera à bonne heure—ce sont tous des facteurs importants pour réduire le coût de production.

Lorsque vous achetez un Semoir Massey-Harris No 11, vous avez le meilleur semoir que l'on puisse se procurer.

Ils sont rivés à une boîte d'acier et leur alignement continu est certain. La boîte d'acier sur le Semoir Massey-Harris No 11, est extraordinairement fort et rigide. Elle est construite pour ne pas courber, et contrairement aux boîtes de bois, elle ne pourriera pas, ni ne se fendra si elle est exposée aux intempéries. Cette boîte fournit une monture rigide et ferme pour les tubes d'écoulement.

Avec un Semoir Massey-Harris No 11 vous pouvez bien commencer votre récolte

Les Semoirs Massey-Harris No 11 comprennent les modèles de 14, 16, 20 et 24 tubes d'écoulement avec levier à main; les modèles 20, 24, 28 et 33 tubes d'écoulement avec levier-moteur; et ceux de 47 et 55 tubes d'écoulement, style Duplex.

DEMANDEZ TOUS RENSEIGNEMENTS A L'AGENT LOCAL DE MASSEY-HARRIS.

Massey-Harris Co. Limited

LE BRAS DROIT DE LA FERME CANADIENNE.

FONDEE EN 1847

WINNIPEG, BRANDON, REGINA, SASKATOON, SWIFT-CURRENT, YORKTON, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER, TORONTO MONTREAL, MONCTON.

DISCOURS DU TRÔNE

(Suite de la première page)

Vous serez appelés à étudier certaines mesures élaborées par mes ministres afin de porter remède à la situation, de trouver de nouveaux moyens qui faciliteront la marche de notre peuple vers la réalisation d'une prospérité encore inconnue, et de lui procurer pour l'avenir toutes les garanties possibles contre le retour des conditions actuelles qui sont subordonnées aux forces du monde.

Le fait que, dans cette période de détresse universelle, le Canada n'a pas eu à passer par cette acuité de souffrance qui a pesé sur d'autres nations, ne vous empêchera pas de vous rendre compte qu'il y a, entre la situation de notre pays telle qu'elle existe et telle qu'elle devrait exister, un vide à combler par le labeur et le zèle de tous ceux qui ont mission de veiller au bien-être de la nation. Les problèmes qui se dressent entre nous et la prospérité sont nombreux et importants. Avant de les résoudre d'une façon satisfaisante, il faut les comprendre. Toute confusion entre la cause et l'effet ne contribuera qu'à retarder leur solution. Mon gouvernement a retracé les origines de nos difficultés et il croit fermement que plusieurs de nos problèmes ne sont pas la conséquence de la crise universelle mais qu'ils l'ont précédée et que des facteurs d'une nature domestique ont déterminé la dépression économique dont souffre actuellement notre pays.

EFFETS DU TARIF

Voilà la conviction qui a déterminé mes ministres, à la session d'urgence du parlement, tenue en septembre dernier, à faire disparaître l'une des faiblesse fondamentales de notre régime industriel, en apportant alors dans le tarif toutes les modifications possibles qui, à leur avis, constitueraient une garantie importante contre les dangers de la concurrence mondiale. Bien que, dans l'intervalle, la situation universelle ne soit guère changée, cette législation tarifaire a provoqué une amélioration sensible des conditions domestiques, en raffermissant les industries établies, tandis que plusieurs établissements industriels qui, jusqu'ici, étaient engagés dans le commerce d'exportation au Canada, sont passés au domaine de la production au Canada.

LOI DU CHOMAGE

L'application de la loi de 1930, remédiant au chômage, a aussi produit d'heureux résultats. Bien que la subvention accordée ne pouvait enrayer immédiatement le chômage provenant de causes que vous connaissez bien, toutefois, l'habile administration de cette loi par mes ministres qui reçurent le précieux concours des gouvernements des provinces et des municipalités et celui de nos deux grands réseaux ferroviaires, a doté le pays d'un programme d'entreprises publiques qui, dans l'ensemble, constituent un projet de développement national et ont procuré de l'emploi au plus grand nombre d'ouvriers qui aient jamais été engagés par l'initiative directe du gouvernement fédéral.

CONFERENCES IMPERIALES

Depuis la dernière session du parlement, quatre de mes ministres ont assisté aux conférences impériale et économique impériale tenues à Londres. On y a discuté et adopté en principe plusieurs questions constitutionnelles qui ont principalement surgi des résolutions de la conférence impériale de 1926. Mes ministres, cependant, ont soutenu l'opinion que certaines modifications constitutionnelles, comprises dans ces résolutions, ne peuvent être mises en vigueur, par un Acte du Parlement du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, avant que les provinces du Canada aient eu l'occasion de les étudier davantage et de se convaincre qu'elles ne restreignent d'aucune façon leurs droits constitutionnels. Cette opinion ayant reçu l'appui unanime des représentants de la Grande-Bretagne, de l'Etat libre d'Irlande et des autres Dominions, mes ministres ont convoqué une conférence provinciale qui doit être tenue à Ottawa au mois d'avril en vue de considérer les modifications dont il s'agit. Vous serez dans la suite priés de prendre les mesures qui résulteront de cette conférence.

La Conférence impériale a commencé un examen approfondi des moyens apparemment les plus propres à assurer une politique durable et mutuellement avantageuse de coopération économique au sein de l'empire, et elle a abordé plusieurs questions de nature à produire un accord définitif. Les gouvernements intéressés poursuivent l'étude minutieuse de propositions alternatives, et nous avons le ferme espoir qu'à la Conférence qui doit se réunir à Ottawa l'été prochain, on réussira à conclure des arrangements resserrant les relations commerciales entre les diverses parties de l'Empire, raffermissant encore davantage les liens impériaux et apportant une prospérité générale et durable.

EMBARGO RUSSE

En conformité des principes bien arrêtés de mon gouvernement de combattre tout mouvement de nature à nuire au bien-être social ou économique de ce pays, un décret du conseil a été rendu prohibant l'importation au Canada de certains produits originaires de l'Union des Républiques soviétiques socialistes.

LOI DES PENSIONS

Mes ministres ont terminé l'organisation approuvée par une loi de la dernière session du Seizième Parlement, aux fins d'appliquer la loi des pensions telle que modifiée ; ils ont aussi pris des mesures afin de s'assurer que l'on apportera tout le soin possible au règlement juste et équitable des réclamations légitimes.

VENTE DU BLE

Mes ministres ont examiné anxieusement les moyens d'assurer la distribution rationnelle de la récolte de blé de l'Ouest canadien et ils ont déjà pris à ce sujet les mesures que les circonstances semblaient autoriser. Ils n'ignorent pas que les variations des marchés mondiaux sont de nature à nécessiter une nouvelle intervention de la part de mon gouvernement qui est toujours prêt à accorder l'aide complémentaire exigé par l'intérêt national. La situation actuelle a fait ressortir la nécessité de réduire le coût de production et de distribution de la récolte de blé et de s'assurer d'autres débouchés stables, étant donné qu'il est essentiel au bien-être de toutes les parties du Canada que les producteurs de grain soient rétribués d'une façon satisfaisante.

MESURES DIVERSES

On a déjà fait connaitre les grandes lignes du projet d'ordre général de développement national entrepris par mon gouvernement et qui comprend des dispositions au sujet des pensions de vieillesse, de l'assistance à l'agriculture, à l'instruction technique et à la construction de routes. Mes ministres sont persuadés que l'on ne pourrait apporter à ce programme général aucune modification avantageuse. On a donc accordé un soin particulier aux phases successives qui doivent marquer son exécution, et vous serez appelés à étudier des mesures tendant à sanctionner toute ligne de conduite qui pourrait justifier la situation économique actuelle et être suivie sans trop obérer le trésor national.

PREFERENCE BRITANNIQUE

Vous serez priés d'étudier les nouvelles modifications que l'on apportera au tarif en n'y pratiquant que des rajustements se rattachant à la préférence britannique actuellement en vigueur.

COMMISSION DU TARIF

On vous soumettra un projet de loi tendant à créer une commission du tarif qui sera chargée d'assurer la stabilité du commerce, de fournir aux producteurs canadiens les facilités de développer notre marché intérieur dans des conditions de concurrence loyale vis-à-vis des producteurs étrangers et de protéger les consommateurs du pays contre toute exploitation.

Au nombre des autres mesures que vous serez invités à examiner se trouvent des projets de loi visant au contrôle plus efficace de la finance nationale, à la revision des dispositions actuelles régissant les achats gouvernementaux, au remaniement de la loi de naturalisation et de celle du droit d'auteur.

Le renvoi à la Cour suprême du Canada des questions de juridictions respectives du gouvernement fédéral et des provinces en matière de radiodiffusion retarde nécessairement toute action d'ordre législatif jusqu'à ce que soit rendue la décision du tribunal de dernier ressort.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et les prévisions budgétaires de l'année prochaine vous seront bientôt soumis. Les prévisions budgétaires démontreront que mes ministres ont l'intention bien arrêtée de pratiquer une réduction des dépenses compatible avec l'administration convenable de l'Etat jusqu'à ce que le revenu accuse une amélioration sensible de la situation économique.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Les projets et les mesures que je vous ai signalés reposent sur l'opinion bien établie de mon gouvernement que ce pays est à la veille de connaître une nouvelle ère de prospérité, et que l'exploitation rationnelle de ses vastes ressources par un peuple voué à l'unité d'action et à la coopération, un peuple courageux et industrieux, assurera au Canada une place de choix au sein des nations. Je demande à la divine Providence, qui a fait de vous des citoyens de cette terre privilégiée, de guider et bénir vos délibérations.

x

LES CENTRES

(Suite de la page 5)

GRAVELBOURG, Sask.

— Le dimanche premier mars a eu lieu, dans la salle Saint-Jean-Baptiste, une soirée au cours de laquelle, sur la demande de la section de Gravelbourg, de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, S. G. Mgr Villeneuve a fait une magnifique conférence. Voici le programme de cette soirée, tel qu'annoncé par Mme Ernest Cadieux, vice-présidente :

La Langue française à l'âtre de nos foyers (paroles du R. P. Boileau, O. M. I., musique de M. Contant), chant dédié au R. P. Gravel : Mlle Lucie Huel et M. Pierre Girard.

Printemps, reviens (Massenet, extrait de Cendrillon) : Mlle Lucie Huel et M. Pierre Girard.

Présentation du conférencier par Mme Maurice Gravel, présidente.

Conférence de S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve : *La Femme*.

Remerciements par Mgr Charles Maillard, P. D.

Les chants exécutés par Mlle Lucie Huel et M. Girard ont été très appréciés, et nous félicitons ces deux artistes. Mlle Valéda Lemoine qui organisa ces chants, mérite certes nos plus chaleureux remerciements.

Mme Maurice Gravel expliqua en quelques mots choisis le but de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises : "Cette société, dit-elle, développe un large programme de charité, de mutualité et surtout d'éducation. Elle donne, chaque année, dans les différentes écoles françaises du Canada de nombreux prix aux élèves étudiant cette langue. Aussi, pour nous conformer à notre programme d'éducation, nous avons décidé de faire donner une série de conférences sur l'histoire du Canada. Pour inaugurer ces conférences, nous avons demandé un de nos meilleurs conférenciers canadiens-français. Et, ce soir, je suis très honorée de vous présenter S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve."

Sa Grandeur traita en maître un sujet pourtant délicat : la Femme. Il nous montra les différents rôles de la femme, comme mère de famille et éducatrice de ses enfants ; son rôle dans la société, et enfin son rôle, par exception, dans les affaires publiques, telles que la politique, etc.

"La femme, telle que Dieu l'a créée, est aimable, bonne, gentille, jouant un rôle sublime, mais elle perd ces qualités en essayant de se transformer en homme."

— La Fédération des Femmes canadiennes-françaises, section de Gravelbourg, a organisé une série de conférences sur l'histoire du Canada. Elles ont demandé un excellent conférencier, le R. P. Beauchamp, O. M. I., dont on connait les talents oratoires. La prochaine conférence aura le 22 mars.

— A une assemblée de la Fédération, il a été décidé de donner un prix aux élèves des écoles de Gravelbourg, ville et campagne, pour la meilleure composition sur l'histoire du Canada. Ce concours aura lieu en juin, et y prendront part tous les enfants des grades IV à VIII inclusivement.

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

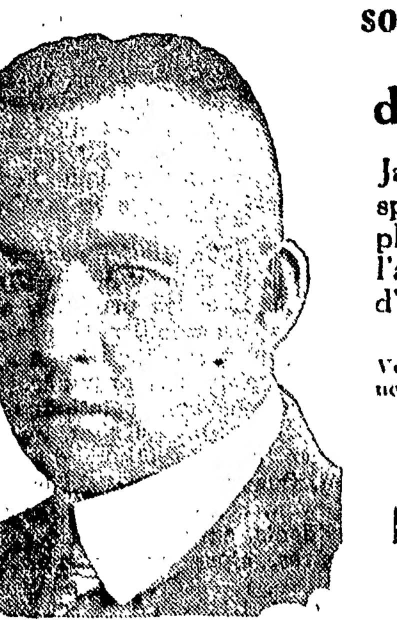

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur.
HOTEL AVENUE

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

Suite

"Nous sommes revenues. J'ai tâché de faire raconter à Marie, en chemin, les chapeaux qu'elle avait vus. Mathilde essayait aussi de la questionner. J'ai peur que ma recrue ne soit jamais vraiment de la mode. Elle n'avait retenu que les types des gens, qu'elle imitait pour nous amuser.

"J'étais triste. A cinq heures, madame Clémence est entrée au travail, et nous a laissées libres, sauf mademoiselle Augustine, Reine et l'apprentie. Plusieurs ont eu le frisson en entendant parler de congé. Cela indique la morte-saison, les renvois prochains. Moi, j'ai dit à Marie : "Allons chez vous, je veux voir votre chambre." Et nous voilà comme de vieilles amies, toutes seules, montant vers la rue Saint-Similien.

"J'ai pensé à ma jolie chambre à moi, quand je suis entrée dans la sienne. C'est dans une cour, à droite de la rue, vers le milieu. On voit la cathédrale à travers le porche. Marie a trouvé là, pour huit francs, un garni où je frémis de penser quelles sortes de gens l'ont précédée et l'entourent encore. Il y a bien deux cents pauvres dans les deux ailes et la façade de la vieille maison. On monte cinq marches d'ardoise rapiécées avec des briques. Marie a poussé la porte, et a dit drôlement :

"— Tenez, le paradis ! Je passe devant !

"Quatre murs blanchis à la chaux mais depuis plus de dix ans, un lit de sangle, deux chaises et une table avec un miroir moins large que la main, accroché près de la fenêtre.

"J'ai plaisanté d'abord pour ne pas pleurer. Marie avait deux chaises, heureusement. J'ai dit : "Si nous soupions ? Elle m'a montré le foyer noir sans feu, sans même une casserole. "On a oublié, "vous voyez." Alors j'ai couru acheter un peu plus de provisions qu'il n'en fallait, un peu plus de pain, et nous avons soupé sur la table de bois blanc. Nous étions gaies toutes deux, comme les arbres qui ont reçu de la neige sur leurs branches mortes : ça ne tient pas beaucoup, mais ça brille. J'ai béni la force de volonté qui m'avait conduite là. Marie s'est ouverte, elle m'a remerciée, elle m'a permis de lui donner, comme on peut le faire à une camarade, discrètement, le conseil de se défier d'Antoine. Seulement, j'ai été effrayée de son ignorance morale. Elle m'a dit :

"— Jusqu'à présent, ni lui, ni d'autre. Je les crois lâches, les hommes ; je crois qu'ils ne nous aiment pas comme nous ; qu'ils nous abandonnent, et que celles qui mènent la vie sont malheureuses plus que les autres. Mais je me connais. Je ne veux pas vous tromper. Si je tombe, ce sera la faute de mon mauvais conseiller.

"— Lequel ?

"— Toujours le même. Je paye ici huit francs par mois. J'en reçois quinze. Et il faut souper, m'habiller, me chauffer, blanchir mes deux chemises et mes trois mouchoirs. J'ai déjà plus de quinze francs de dettes. Comment voulez-vous que je vive ? Un jour que j'aurai faim je me laisserai emmener.

"Cela m'a donné un coup au coeur. Je ne savais plus ce que je disais.

"Alors nous avons pleuré toutes deux, sans pouvoir nous en empêcher, dans les bras l'une de l'autre, devant la table à souper. Elle n'a pas de foi. Elle a oublié les quelques prières qu'elle a déjà sues. Et avec cela une nature si tendre, toute en élans. Malheureusement, l'élan est vers le noir, vers le mal et vers la mort. Il me semblait serrer contre moi ma soeur malade. Nous avons souffert ensemble, et je me sens liée à elle par toutes les craintes que j'éprouve, et aussi par son abandon à moi. Nous avons causé ensuite. J'ai tâché de la remonter. Je lui ai fait un projet de budget dont nous avons fini par rire, tant c'était difficile. J'ai promis de l'aider de mon mieux près de madame Clémence, d'essayer d'obtenir le repas du soir, ou un peu plus de paiement.

"Elle m'a embrassée si dur quand je suis partie ! Il y avait des étoiles plein le ciel, et je ne les ai vues qu'en arrivant chez moi. Je ne pensais qu'à elle. J'étais délivrée de penser à moi-même. Mon Dieu, que je voudrais la protéger ! Et je n'ai rien de ce qu'il faudrait. Je n'ai, moi qu'elles disent si bonne, qu'un désir vague du bien. Je me sens faible et même coupable.

"Oui, ce soir, dans le silence de ma chambre où l'abri est si doux, j'ai conscience d'avoir eu tort envers Etienne Loutrel. Comme les autres, j'ai besoin d'amour. Et je me suis laissé faire la cour, pour le plaisir d'être enveloppée de tendresse. Je ne pensais pas que si tôt Etienne se croirait des droits à mon amour. Tout notre passé d'amitié me paraissait excuser ma familiarité, et surtout la sienne ; je l'invoquais pour expliquer la vivacité plus grande des yeux d'Etienne, et ses compliments, et ses attentions. Je voulais me tromper moi-même. Pour conserver la joie de ces premiers aveux, je les écoutais et je refusais de les comprendre.

"Maintenant qu'il s'est ouvertement déclaré, je ne puis lâchement le revoir, ni lui donner l'occasion de me dire : "Vous êtes jolie ; vous "me plaisez infiniment ; vous êtes "celle que j'ai choisie", enfin tous les mots dont le rêve vit avec nous depuis que nous sommes jeunes filles. Il me touche le coeur, mon pauvre Etienne, parce qu'il est bon, droit, qu'il m'aime, et que je me sens un commencement de tort envers lui. Mais, je l'ai bien vu l'autre jour, il ne comprend rien à mon métier, à ce qui a été jusqu'à présent l'unique occupation de ma vie. N'est-ce pas grave, si nous nous marions ? Pourrais-je redevenir, même en l'aimant, ce que j'étais voilà tout juste dix ans, la petite qui sortait de l'école des soeurs, n'ayant rien lu, ne connaissant que le faubourg, n'imaginant rien au delà du mariage d'une ménagère avec un artisan ?

"J'ai trop touché de velours, de soie et de dentelles ; j'ai manié trop de belles étoffes, inventé trop de belles choses pour les autres ! Il en est resté en moi un goût d'élégance et d'art qu'il ne partagerait pas. Même si je sacrifiais mon métier, si je quittais, pour la prairie de Mauves, l'oncle Eloi qui vieillit, serais-je pleinement heureuse, et puis-je l'être en devenant la femme d'Etienne ? Je ne sais que répondre. Lorsque je rencontre des jeunes gens du vrai monde, je n'ignore pas qu'ils ne peuvent pas m'épouser, et plusieurs de cette sorte ne m'ont pas laissé de doute sur le cas qu'ils font de nous ; mais quelque chose me plaît dans leurs manières et dans leurs paroles, que je voudrais trouver dans celui que j'aimerai.

"Folle que je suis ! J'ai peur qu'une part d'impossible ne soit entré dans ma vie avec l'éducation de la mode. J'ai des amies d'enfance, qui n'ont pas suivi ma route. Elles sont mariées, elles ont leur mari, leur ménage, leur maison de deux chambres au bord des rues de Chantenay ou d'Indret. Quand je passe, je les vois avec un enfant sur le bras, et je les envie. Et cependant, quand leur bonheur m'est offert, je suis toute troublée, et je ne leur ressemble plus.

"Qui me dira où aller ? Qui viendra à mon secours ? Oh ! moi, la conseillère, la conseillère des autres ! Comme je leur ferais pitié, si elles pouvaient savoir !"

. . . .

Il était très tard quand Henriette s'est endormie. Le froid du milieu de la nuit avait mis de la buée aux vitres. On ne percevait aucun bruit de pas sur les quais, mais seulement la rumeur flottante des campagnes où chantent les grenouilles, et le heurtement régulier de la chaine d'un grand navire que la marée soulevait.

Henriette, l'âme pleine de mots et d'images d'amour, a rêvé qu'elle se mariait, en voile blanc et robe de soie brochée, avec un fiancé qui ressemblait à Etienne, mais seulement de visage, car il était très élégant et très riche, et il se penchait pour lui dire : "Bien-aimée, les souffrances sont oubliées. Je vous aime."

La même nuit, dans sa chambre misérable de la rue Saint-Similien, Marie rêvait qu'elle avait des rideaux à son lit, des glaces où elle se voyait tout entière, et qui avaient tout autour des reflets d'arc-en-ciel ; elle crut que c'était l'hiver et qu'elle offrait le thé, dans des tasses de porcelaine fleurie, à sa mère revenue de Paris, réconciliée, affectueuse comme autrefois, et contente de chauffer ses mains lasses au feu qui flambait chez sa fille aussi haut que chez les riches.

Loin de là encore, dans une rue du quartier Saint-Félix, qui s'étend au bord de l'Erdre, la petite Louisa, l'apprentie, les chevilles enflées de fatigue, songeait au temps où elle serait grande ouvrière, garnisseuse ou apprêteuse, où elle ne courrait plus la ville, et où ses compagnes d'atelier lui diraient : "Mademoiselle Louisa, voulez-vous bien ?" Et de cette simple pensée d'un avenir meilleur, les lèvres entr'ouvertes de l'enfant souriaient dans l'ombre.

Pour plusieurs ainsi la nuit réparait la dureté du jour, la nuit où les âmes s'envolent, et habitent loin des corps endormis.

(A suivre.)

Homme blessé dans le dos; Epaule malade

"Cette douleur perçante m'attaqua dans le dos un jour et je m'aperçus que j'avais trop forcé mon dos," nous écrit S. E. Couture de Colon. "A la pharmacie Espinosa on me conseilla de prendre de la Nerviline. Je suis content de l'avoir fait, parce que avec la Nerviline je chassai tout le mal de mon dos et les jointures de mes épaules." On obtient un soulagement sans pareil pour les douleurs de jointures en se servant de Nerviline. C'est le remède merveilleux pour entorses, foulures et raideur. Pour rhumes, enrouements et fluctions de poitrine la Nerviline est un bienfait pour la famille entière. Procurez-vous une bouteille de 35 cents chez votre pharmacien aujourd'hui même.

MAUX DE TÊTE

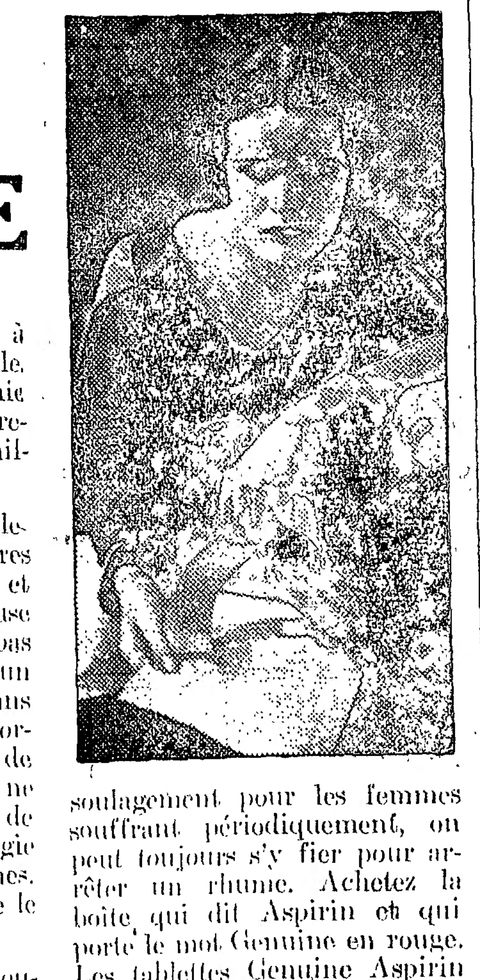

Le travail n'attendra pas à ce que le mal de tête s'en aille. Ne cherchez aucune sympathie dans ces moments, mais prenez des Aspirin. Elles ne faillissent jamais.

Ne souffrez pas continuellement de maux de tête ou autres douleurs. Voyez un médecin et rendez-vous compte de la cause. Pendant ce temps ne jouez pas au martyre. Il y a toujours un soulagement immédiat dans l'Aspirin. Jamais elle n'a porté tort. N'est-ce pas ridicule de souffrir inutilement. Ce ne peut être qu'un simple mal de tête, ou même une névralgie ou neurasthénie. Rhumatismes. Lumbago. Aspirin est encore le meilleur remède.

Il n'y a pas de maux ou douleurs que ces tablettes ne peuvent guérir; elles sont un grand soulagement pour les femmes souffrant périodiquement, on peut toujours s'y fier pour arrêter un rhume. Achetez la boite qui dit Aspirin et qui porte le mot Genuine en rouge. Les tablettes Genuine Aspirin n'affectent pas le coeur. Chez tous les pharmaciens

BAYER ASPIRIN
Fabriqué au Canada

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.
P. O. CAFE
Adjoyant le bureau de Poste — Rue Centrale.

Les Maux de Dos

sont l'indice de troubles rénaux. Les Gin Pills procurent un soulagement rapide et permanent parce qu'elles agissent directement, mais avec douceur, sur les reins,—les calmant, les soulageant, les fortifiant.
50c la boîte chez tous les pharmaciens.

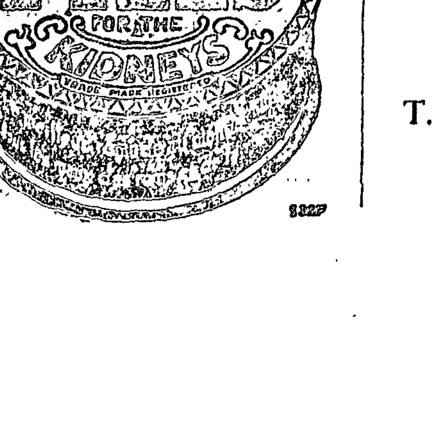

322P

ADANAC BEER

— une bière de malte exclusivement de la Saskatchewan d'un mérite et d'une popularité exceptionnels.

Un excellent camarade sera trouvé dans la délicieuse, pétillante, mousseuse ale connue sous le nom de

Adanac
Old Ale

Ces deux bières fameuses maintiennent dignement la réputation de la Saskatchewan pour la fabrication de produits de brasseries de haute qualité et défient toute comparaison par le connaisseur le plus précis.

L'un ou l'autre de ces produits gagneront immédiatement votre estime. ....

ADANAC BREWING Co. Ltd.
T. W. Cogland
Gérant.

Prince-Albert

La force électrique changera de mains bientôt

Sous peu, la *Canadian Utilities* remettra à la ville de Prince-Albert la somme de $ 875 000 ; en retour, celle-ci transferra sa force électrique, d'après les termes de l'entente conclue il y a quelques semaines. Le gouvernement a passé le bill à cet effet. Jeudi dernier il recevait l'assentiment royal. Des représentants de la firme arriveront probablement vers la fin du mois pour prendre le contrôle de l'énergie électrique, déclara M. Sibbald, maire de la ville. La compagnie a laissé entendre qu'elle dépenserait près de $ 200 000 d'ici quelques années pour améliorations. Durant quelque six mois, les employés, depuis le dernier jusqu'au premier, conserveront leur position. Si de part et d'autre on s'accorde, le personnel sera employé en permanence. Les citoyens paieront pour la dernière fois à la ville leur compte d'électricité ce mois-ci. Dorénavant, la compagnie, par le moyen d'un bureau placé dans le centre, percevra les comptes. Il est possible que la firme prenne possession de l'énergie le premier avril.

Une compagnie très bien connue dont M. W.-R. Ralls de Saskatoon est le secrétaire et M. Meuser, de la même ville, le président, a décidé de construire à Prince-Albert un édifice de logement qui coûtera approximativement $ 75 000. On n'a pas encore déterminé l'endroit.

x

Cinq directeurs résignent Le pool des semences

Moose-Jaw. — Lors d'un meeting général des actionnaires de l'organisation connue sous le nom de *Saskatchewan Registered Seed Growers Limited*, plus communément sous le nom de *Pool* des semences, M. W.-J.-F. Warren, président, donna sa résignation ainsi que quatre autres directeurs.

M. Neil R. Stewart a été élu président des directeurs.

On laisse sousentendre que l'état financier est en très mauvaise posture et qu'à moins d'un secours des gouvernements fédéral et provincial, l'organisation est menacée de disparaître. Les directeurs espèrent que l'appel sera entendu et que l'organisation continuera de travailler à l'épuration de la récolte par le moyen de la semence de premier ordre.

x

Le premier ministre Anderson et le plan Hair

Saskatoon. — Le major John W. Hair, maire de la ville de Saskatoon, eut une entrevue avec le premier ministre Anderson, relativement à un plan conçu dans le but d'aider les sans-travail et leurs familles. D'après ce plan, on placerait ces familles sur une étendue de 40 acres et on leur prêterait $ 600 afin de les mettre en état de cultiver. M. Anderson déclara que le plan était semblable au projet du gouvernement, d'après lequel il vendrait des homesteads de 160 acres à une piastre de l'acre et ajouterait un prêt de $ 500.

Si nous trouvons le plan de M. Hair réalisable, dit l'Hon. Anderson, il pourrait être inséré dans notre propre acte. La question a plusieurs angles, et l'un d'eux est de savoir quel sera le remboursement.

Il va falloir étudier encore la situation et tâcher de trouver un marché pour les produits, ajouta-t-il. Il affirma qu'il n'y a pas moins de 15 000 quarts de section aptes à la culture dans la province.

"Nous devons solutionner nos problèmes domestiques avant de parler d'immigration, dit Anderson. Quand le projet de la Saskatchewan, comprenant seulement les résidents, aura obtenu les résultats désirés, alors nous serons moins opposés à recevoir des étrangers. Mais d'ici là, il n'y aura pas d'immigration." Alors que l'on faisait remarquer au premier ministre qu'il y avait un certain nombre de gens sans ouvrage et qui n'étaient pas naturalisés, il en rejeta la responsabilité sur les compagnies ferroviaires.

x

Un projet pour aider les producteurs de l'Ouest

Ottawa. — L'Hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, a annoncé la formation d'un conseil des producteurs de boeuf, avec quartiers généraux à Calgary. Ce conseil a pour but de mettre en communication directe le vendeur et l'acheteur. Ceux qui désirent acheter des bouvillons devront écrire au conseil et indiquer le nombre et l'espèce de bétail qu'ils veulent. Le conseil sera informé quant à la quantité de bétail disponible et sa qualité. Alors les animaux seront expédiés directement du vendeur à l'acheteur. Les chemins de fer ont consenti une réduction de 50 pour cent sur le tarif de transport. Le gouvernement fédéral donne un octroi pour défrayer les frais du bureau et du personnel. En retour, il exercera une surveillance générale sur le travail de ce conseil.

Au conseil sont représentées diverses associations dont chacune a droit à deux représentants. Trois associations font déjà partie du conseil : la *Saskatchewan Stock Growers' Association*, la *Western Stock Growers' Association* et la *British Columbia Beef Cattle Growers' Association*. Le Manitoba n'est pas encore représenté au conseil. M. Weir espère que bientôt ses associations enverront des représentants.

x

La province demanderait un secours de $12,000

On mande de Régina que le gouvernement provincial cherche à obtenir du gouvernement fédéral un secours additionnel de $ 12 000 pour les chantiers du Parc National. Avec cette somme le gouvernement espère pouvoir tenir les chantiers de secours ouverts jusqu'au 15 avril. Ceux de Zehner et de White wood fonctionneront jusqu'à la fin du mois. Ils pourraient cependant rester ouverts jusqu'au milieu du mois d'avril.

Une organisation de fermiers pour combattre le cartel obligatoire

Régina. — On s'attend à ce que des fermiers de tous les points de la province soient présents, le 19 au soir à une grande assemblée publique, où il sera question d'organiser une association dans le but de combattre la coopérative obligatoire. On choisira des délégués pour chacun des 16 districts, soit en tout 160 délégués. On organisera un plan de campagne bien définie pour combattre le principe de la coopérative obligatoire.

x

TITRES du GOUVERNEUR

Ottawa. — Ottawa annonce les titres du nouveau gouverneur général du Canada. Il faudra décrire le gouverneur général en conformité de la tradition, comme suit :

"Notre très loyal et bien-aimé cousin Vere Brabazon, comte de Bessborough, chevalier grand croix de notre ordre distingué de saint Michel et saint Georges, ex-capitaine de notre armée territoriale, gouverneur général et commandant en chef de notre dominion du Canada.

Pour les documents portant le sceau privé, on le nommera :

"Son Excellence le capitaine le très honorable comte de Bessborough, chevalier grand croix de l'ordre très distingué de saint Michel et saint Georges, gouverneur général et commandant en chef du dominion du Canada."

x

Situation difficile dans l'Ile de Malte

Londres. — La tâche du gouverneur de Malte, le seul à exercer l'autorité dans l'île depuis la suspension de la constitution, il y a neuf mois, à la suite d'une controverse religieuse, n'en a pas été rendue plus facile par le ministère maltais, a déclaré en chambre des lords le secrétaire des colonies, Lord Passfield. Lord Strickland, premier ministre de Malte demandait des renseignements sur les relations entre le bureau des Affaires étrangères et celui du "Souverain du Vatican", et cela souleva la question à laquelle répondit Lord Passfield. Ce dernier ajoute qu'il est très désirable de ne rien dire qui puisse augmenter la tension qui existe à Malte depuis la suspension de la constitution.

Le temps est venu, dit Lord Passfield, où le gouvernement a décidé de demander à Sa Majesté britannique la nomination d'une commission royale dont les membres se rendraient à Malte et s'efforceraient d'élaborer une constitution en vue, si possible, de rétablir le gouvernement constitutionnel.

x

On se prépare pour le congrès de Rome

Nous venons d'apprendre que M. F.-C. Elford, aviculteur du Dominion et ex-président de l'Association mondiale de la science avicole, vient d'être nommé par le premier ministre Mussolini et le gouvernement de l'Italie membre du comité exécutif chargé de prendre les dispositions pour le cinquième congrès mondial d'aviculture, qui doit être tenu à Rome en 1933.

Le terme d'office de M. Elford, à titre de président de l'association, sous les auspices duquel le congrès mondial d'aviculture est tenu tous les trois ans, a pris fin le 31 décembre 1930 : M. Elford a été remplacé par le conseiller d'Etat, M. W.-A. Kock, de Copenhague (Danemark).

Le professeur A. Ghigi, de l'Université de Bologne (Italie), a été nommé directeur du comité national italien, et il est évident d'ores et déjà que le congrès de 1933 sera l'un des grands événements de cette année.

Sa Majesté le roi Victor Emmanuel et le premier ministre Mussolini y prennent tous deux un vif intérêt. Les plans préliminaires indiquent que le gouvernement italien se propose de recevoir les délégués d'une façon somptueuse, et d'après les travaux du congrès, on visitera les lieux d'intérêt historique et mythologique de l'Italie.

M. Elford déclare que beaucoup de ceux qui ont assisté au congrès d'aviculture à Londres, l'année dernière ont manifesté l'intention de voir Rome, et la délégation canadienne au congrès de 1933 s'organise déjà.

(Publié par le Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

x

Une protestation du cardinal archevêque de Malines à propos des funérailles du général Bernheim.

La *Libre Belgique* et les autres journaux catholiques belges publient la note suivante du cardinal archevêque Van Roey, primat de Belgique, à propos des funérailles nationales du général Bernheim :

"Il est de notre devoir comme évêque et comme prélat de Belgique, de faire connaître publiquement notre pensée au sujet des funérailles nationales décernées au général Bernheim.

"Nous rendons hommage au grand soldat, à l'illustre général qui fut un des artisans de la victoire et l'un des libérateurs de la patrie. Il est juste qu'à l'occasion de sa mort, la nation lui paye le tribut de son admiration et de son indéfectible reconnaissance, mais cette manifestation nationale aurait pu et aurait dû être organisée de façon à répondre au sentiment unanime et au respect de la tradition du pays. Nous regrettons qu'il n'en soit pas ainsi. Conçue sous forme d'honneurs funéraires rendus aux cendres d'un incinéré, elle est un défi à la conscience catholique, qui réprouve la crémation ; elle va à l'encontre des usages séculaires du peuple belge, qui n'a jamais connu que la sépulture honorable de ses morts. Elle heurte le bon sens, parce que des funérailles ne se comprennent même plus après la destruction du corps par l'incinération.

"Le peuple belge n'est pas et ne peut pas être rendu solidaire d'une manifestation aussi déplacée."

x

LA CRIMINALITE AU CANADA

Ottawa. — D'après le bureau des statistiques fédérales, les offenses criminelles ont augmenté dans des proportions considérables en 1929. Il y a eu 24 097 plaintes portées pour des offenses indictables en 1929, à comparer avec 21 720 en 1928. La moyenne des convictions a été de 81.49 pour cent, soit la plus élevée depuis les derniers dix ans.

Tous les crimes ont augmenté en nombre mais ce sont les vols qui ont fait le plus de progrès. De 7 870 en 1928, ils sont passés à 8 777. Les meurtres ont augmenté de 19 à 26 et les "manslaughter" de 35 à 49. Les offenses contre la morale sont tombées de 439 à 402. Les vols avec effraction ont augmenté de 17 pour cent.

La cause principale de cette augmentation de la criminalité serait l'encombrement des villes. En 1901 et en 1929, la criminalité augmenta en proportion du carré du chiffre de la population. Dans les villes, y compris Montréal, Toronto et Hamilton, la proportion monta de 300 à 500 par 100 000 de population.

Dans les campagnes, la proportion des crimes fut de 90 par cent mille habitants.

x

Le président du Mexique donne le coup de grâce au plan Sapiro

Mexico. — Le président Ortiz Rubio vient de tuer un projet de colonisation par des fermiers de race slave de certaines régions en friche au Mexique.

Aaron Sapiro, le grand organisateur si bien connu aux Etats-Unis, représentant l'*American Slavic Colonization Trust Inc.*, s'efforçait d'amener au Mexique des Slaves — des Russes, dit-on — et il avait obtenu l'approbation du département de l'Intérieur et de celui de l'agriculture.

Mais le président, cependant, déclara que le Mexique était confronté par le grand problème d'accueillir ses propres nationaux qui revenaient en foule, et il ne pouvait approuver le nouveau plan d'immigration.

x

Le septième centenaire de saint Antoine de Padoue

L'année 1931 sera pour les amis de saint Antoine une année jubilaire. S. S. Pie XI a déjà attiré l'attention de l'Ordre de saint François sur ce glorieux septième centenaire de la mort et de la canonisation de saint Antoine, fixant au 13 juin 1931 l'ouverture de ces solennités qui dureront jusqu'au 13 juin 1932.

En cette occasion, les RR. PP. Franciscains organisent au Canada un grand pèlerinage national auquel ils invitent à prendre part tous les fervents de la dévotion à saint Antoine. Ce pèlerinage est placé sous le haut patronage de S. Em. le cardinal R.-M. Rouleau, archevêque de Québec, de S. Ex. le Délégué apostolique et de S. G. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Le départ des pèlerins aura lieu de Montréal et Québec le 14 mai prochain, à bord du paquebot *Montclare*, du Pacifique Canadien. L'itinéraire suivi en Europe est des plus intéressants et comprend des visites à Londres, Ostende, Bruxelles, Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Rome, Gênes, Nice, Marseille, Carcassonne, Lourdes, etc.

Les pèlerins seront à Londres le 24 mai, à Paris, du 20 mai au 5 juin, à Rome du 19 au 24 juin, et ils reviendront de nouveau à Paris le 4 juillet. Ceux qui désireront ensuite prolonger leur séjour en Europe auront le loisir de le faire. Les autres s'embarqueront à Cherbourg le 5 juillet, à bord du *Montrose*, du Pacifique Canadien, et arriveront à Québec le 12 suivant.

Ce pèlerinage offre à tous ceux qui désirent visiter l'Europe, une occasion de le faire économiquement : aussi s'attend-on à ce qu'ils recrutent de nombreuses adhésions. Des renseignements plus détaillés seront fournis sur demande aux RR. PP. Franciscains à Montréal, Trois-Rivières ou Québec.

x

Les honoraires annuels du docteur

M. Jorgen C. Laurisden, de Salmonhurst, N. B., écrit : "Nous sommes huit dans la famille et voilà 7 ans que nous employons le Novoro du docteur Pierre. Pendant toute cette période, nous n'avons pas eu besoin d'appeler le docteur à la maison et avant cela nous devions lui payer entre 100 et 300 dollars d'honoraires tous les ans. Nous ne resterions pas sans cette médecine même si je devais la payer dix dollars la bouteille. Si elle était mieux connue, les gens n'en seraient que plus riches, physiquement et financièrement." En corrigeant une digestion ébranlée et une élimination défectueuse, cette médecine herbeuse éprouvée atteint le but requis d'un utile remède du foyer. S'il est employé promptement et comme on le doit, le Novoro assurera la protection pour chacun dans la famille. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce : écrire au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Ralph Miller, Ltd.

NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES

915 ave Central — Prince-Albert

Vous pouvez économiser sur ces spéciaux

Vêtements de travail pour hommes

Salopettes pour hommes—pesantes, en denim dessous rouge. Amples et très durables.
Spécial l'habit **$2.95**

Windbreakers pour hommes—En mackinaw tout laine, en patrons de fantaisie. Régulier $4.50
Spécial **$1.45**

Breeches pour hommes—Confectionnés en cuir doux, couleur chocolat. Chauds et durables. Rég. $8.50
Spécial, la paire **$4.75**

Bas de travail — Pesanteur moyenne, cotelés avec talons et bouts blancs
Valeur très spéciale
3 paires pour **$1.00**

Peinturez! Nettoyez!

QUE CECI SOIT VOTRE DEVISE, ET N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS AVONS EN MAGASIN LES MEILLEURES MARQUES DE PEINTURES ET DE KALSOMINE.

NORTHERN HARDWARE LTD.

QUINCAILLERIE DE PREMIERE QUALITE

Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest

PRINCE-ALBERT, SASK.

Attention

NOUS FAISONS TOUTES IMPRESSIONS COMMERCIALES ET DE LUXE

La Bonne Presse Ltée

PRINCE-ALBERT, SASK.

Pour Service et Qualité

Aaron's Shoe Store

Chaussures pour toute la famille. Nous avons un excellent service de réparation et une salle d'attente moderne.

TELEPHONE 2570

Voisin du Strand Theatre, Avenue Centrale Prince-Albert

ARTICLES POUR LES MISSIONS

Une spécialité toute différente.

Livres de librairie: Taux spéciaux pour libraires

Vins de Messe: des Harrach Hills, échantillons envoyés sur demande

Landy & Co. Limited

10 rue Dundas Ouest
TORONTO (2) Ontario

Livraison — Tél: A.D. 0166

Blue Chain Stores

PRINCE-ALBERT et WAKAW
Saskatchewan

Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Chaussures de tous genres

Vous pouvez etre persuadé que vous recevrez pleine valeur de votre argent lorsque vous achetez à nos magasins. Nous remboursons l'argent à ceux qui sont distatisfaits.

NOUS PARLONS FRANCAIS

TED. MATHESON

LIMITED

Adjoignant Banque Royale
TEL. 3057 RUE CENTRALE

Complets pour hommes faits sur commande

Echantillons choisis de première qualité

Royal York

Si vous vous sentez fatigué faites examiner vos yeux

Le montant d'énergie que consument des yeux malades est extraordinaire. Si vous avez de la peine à travailler faites examiner vos yeux immédiatement.

F. D. CULP

OPTOMETRISTE

921 Ave Centrale Pr.-Albert

Pourquoi ne pas avoir de la plomberie moderne dans votre maison

Nous avons toujours en magasin des pompes de tous genres qui vous fourniront l'eau courante sur la ferme à un tour de robinet.

Termes 25 pour cent comptant, balance 12 paiements mensuels.

INFORMEZ-VOUS LA CHOSE VOUS INTERESSERA

Prince-Albert Plumbing & Heating

Company Limited

15 Rue Rivière Prince-Albert

TELEPHONE 2527

SPECIAL ! ! !

35 SOUS Seulement **35 SOUS**

Venez prendre votre diner au PALACE OF SWEETS

PRINCE-ALBERT

Entre 11½ heures et 2 heures de l'après-midi

Ce menu comprend: Soupe, poisson ou viande. Pain et beurre. Thé, café, dessert